

Univerzita Palackého v Olomouci



Filozofická fakulta

Bakalářská práce

Olomouc 2008

Karina KREJČOVÁ

Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta
Katedra romanistiky
Francouzština se zaměřením na aplikovanou ekonomii

Bakalářská diplomová práce

***LE CHÔMAGE, UN PROBLÈME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL:
CONFRONTATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL TCHÈQUE ET
FRANÇAIS***

Mémoire de Licence

Filière : Français de spécialité d'économie appliquée

Vedoucí práce/Directeur de recherche : Marie-Laure Leiciagueçahar

Autor/Auteur : Karina KREJČOVÁ

Olomouc 2008

Filozofická fakulta Univerzity Palackého v Olomouci

Akademický rok: 2007/2008

ZADÁNÍ BAKALÁŘSKÉ DIPLOMOVÉ PRÁCE

Katedra: ROMANISTIKA

Příjmení, jméno: KARINA KREJČOVÁ

Osobní číslo studenta: F05211

Studijní obor: FRANCOUZŠTINA SE ZAMĚŘENÍM NA APLIKOVANOU EKONOMII

Zadané téma¹:

LE CHÔMAGE, UN PROBLÈME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL:
CONFRONTATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL TCHÈQUE ET FRANÇAIS

Název práce v angličtině²:

THE UNEMPLOYMENT, AN ECONOMIC AND SOCIAL PROBLEM:
COMPARISON OF CZECH AND FRENCH LABOUR MARKET

¹ Předpokládaný název práce, česky nebo v jazyce, v němž bude práce napsaná. Vyplňuje se tiskacím písmem. Případné drobné změny na titulní straně práce při jejím odevzdání (včetně psaní velkých a malých písmen či jiných typografických atypičností) budou ve STAGu opraveny dodatečně. Při zásadní změně názvu tématu musí posluchač podat nové zadání BDP se všemi náležitostmi.

² Anglický překlad předpokládaného názvu práce .

Rozsah práce³: 40 normostran

Zásady pro vypracování:

1. Le niveau économique :

- Le chômage
- Le chômeur
- Les types du chômage
- Le taux de chômage
- Les explications du chômage
- L'évolution du chômage en République tchèque et en France

2. Le niveau social :

- Les catégories menacées
- L'influence sur la société
- Les moyens de lutte contre le chômage
- Les statistiques
- Les possibilités de travail

3. La confrontation des segments particuliers :

- Les taux de chômage
- Les taux de l'emploi
- Les politiques de l'emploi

Seznam odborné literatury⁴:

Livres :

- ❖ Bruno Marcel, Jacques Taieb. *Le chômage aujourd'hui*. Paris, Editions Nathan, 1997
- ❖ Patrick Artus, Pierre Alain - Muet. *Théories du chômage*. Paris, Economica, 1995
- ❖ Jurečka, Václav a kol. *Úvod do ekonomie*. Ostrava: Vysoká škola báňská, 2005
- ❖ Knoll, Oto. *Druhy nezaměstnanosti a příčiny jejich vzniku*. Praha, Výzkumný ústav práce a sociálních věcí, 1993

³ Viz Prováděcí norma Studijního a zkušebního řádu UP v Olomouci na FF UP, článek 8 bod 5.

⁴ Uvádějí se pouze stěžejní prameny (asi 5 titulů).

- ❖ Mareš, Petr . *Nezaměstnanost jako sociální problém*. Praha, 1994
- ❖ Margaret Maruani. *Les mécomptes du chômage*. Paris, Bayard 2002

Web :

- ❖ <http://www.czso.cz/csu>
- ❖ <http://www.educnet.education.fr/insee/chomage/default.htm>
- ❖ http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/chomage.htm

Termín zadání práce: 21.3. 2007

Termín odevzdání práce⁵: 31. 3. 2008

Vedoucí diplomové práce, titul (hůlkovým písmem):

MARIE-LAURE LEICIAGUECAHAR

.....
podpis vedoucího práce

.....
podpis vedoucího katedry

.....
podpis děkana

.....
datum

⁵ Termín je zpravidla dán Harmonogramem FF na příslušný akademický rok. Součástí práce je desetiřádková anotace vevázaná za stránkou s autorským prohlášením. Anotace obsahuje: cíle práce, způsob naplňování cílů, klíčová slova a resumé výsledků. U práce se předpokládají bibliografické údaje zpracované podle platné normy (nejlépe ISO). Práce se odevzdává na katedrách ve dvou tištěných verzích a na CD.

Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta
Katedra romanistiky
Francouzština se zaměřením na aplikovanou ekonomii

Prohlášení:

Místopřísežně prohlašuji, že jsem diplomovou bakalářskou prací na téma *Le chômage, un problème économique et social: confrontation du marché du travail tchèque et français* vypracovala samostatně pod odborným dohledem vedoucího diplomové práce Marie-Laure Leiciagueçahar a uvedla jsem všechny použité literární a odborné zdroje.

V Olomouci dne

Podpis

Remerciements

Je tiens à remercier Mademoiselle Marie-Laure Leiciagueçahar, ma responsable de mémoire pour ses conseils sur l'ensemble de la thématique du chômage, m'apportant attention et rigueur.

ANOTACE

Univerzita Palackého v Olomouci

Filozofická fakulta

Katedra romanistiky

Francouzština se zaměřením na aplikovanou ekonomii

Příjmení a jméno autora: Karina Krejčová

Název diplomové práce:

Le chômage, un problème économique et social : confrontation du marché du travail tchèque et français

Název diplomové práce v angličtině:

The unemployment, an economic and social problem: comparison of Czech and French labour market

Vedoucí diplomové práce: Marie-Laure Leiciagueçahar

Počet stran: 66

Počet titulů použité literatury: 18

Klíčová slova:

chômage, chômeur, types du chômage, taux de chômage, marché du travail, offre de travail, demande de travail, taux d'emploi, politique de l'emploi

Anotace:

Cílem předložené bakalářské práce je představit nezaměstnanost jako ekonomický a sociální problém, kterému musí dnešní společnost čelit a kterým se musí zabývat vlády všech zemí. Tato práce by měla přispět k nalezení vhodných prostředků a způsobů boje proti tomuto negativnímu jevu. První část práce obecně popisuje a definuje nezaměstnanost a všechny důležité pojmy s ní související. Dále pak představuje různé druhy nezaměstnanosti, které v dnešní společnosti existují. Druhá část charakterizuje vývoj a situaci nezaměstnanosti i pracovního trhu ve Francii

a České republice. Zabývá se také kroky, které vlády těchto zemí podnikly k tomu, aby snížily míru registrované nezaměstnanosti. Třetí část se pak zabývá porovnáním některých vybraných ekonomických indikátorů (míry zaměstnanosti a nezaměstnanosti) obou zemí. Součástí práce je také porovnání politiky zaměstnanosti těchto zemí. V závěru textu jsou uvedeny osobní návrhy činností, které by mohly vlády podniknout, aby dosáhly snížení počtu nezaměstnaných osob.

Annotation:

The aim of this thesis is to present the unemployment as an economic and a social problem which makes part of our society and the governments of all countries have to deal with. This work should help to find the convenient ways and instruments how to fight against this negative phenomenon. The first part of this work describes and defines the unemployment and all the important terms relating to it. It also presents different types of unemployment that exist in our society. The second part talks about the evolution and the situation of the unemployment and of the labour market in France as well as in Czech Republic. It also gives a list of different steps that the governments of these countries have already undertaken to reduce the rate of unemployment. The third part is a comparison of some economic indicators (the rate of employment and the rate of unemployment) of the two countries. The another section of this part refers to the comparison of both Czech and French labour policy. At the end of this work appear some personal propositions of actions that the governments should undertake to reduce the number of unemployed people.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	10
INTRODUCTION	11
1. LES NOTIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DU CHÔMAGE	14
1.1 LE MARCHÉ DU TRAVAIL	14
1.1.1 <i>L'offre de travail</i>	15
1.1.2 <i>La demande de travail</i>	16
1.1.3 <i>L'équilibre sur le marché du travail</i>	17
1.2 LE CHÔMAGE	19
1.2.1 <i>La définition du chômage</i>	20
1.2.2 <i>La mesure du chômage</i>	21
1.2.3 <i>Les différents types de chômage</i>	22
1.2.4 <i>Les explications principales du chômage</i>	24
1.3 LA POLITIQUE DE L'EMPLOI	27
2. LES SPÉCIFICITÉS DES MARCHÉS DU TRAVAIL TCHÈQUE ET FRANÇAIS.....	30
2.1 LE MARCHÉ DU TRAVAIL TCHÈQUE	30
2.1.1 <i>Le chômage et l'emploi</i>	31
2.1.2 <i>Les chiffres du chômage</i>	32
2.1.3 <i>La politique de l'emploi</i>	35
2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS	38
2.2.1 <i>Le chômage et l'emploi</i>	39
2.2.2 <i>Les chiffres du chômage</i>	41
2.2.3 <i>La politique de l'emploi</i>	44
3. CONFRONTATION DES SEGMENTS PARTICULIERS DU MARCHÉ DU TRAVAIL TCHÈQUE ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS.....	48
3.1 <i>Le taux de l'emploi</i>	48
3.2 <i>Le taux de chômage</i>	50
3.3 <i>La comparaison des politiques de l'emploi</i>	51
3.4 <i>Mes suggestions personnelles</i>	54
CONCLUSION	56
RESUMÉ EN FRANÇAIS	58
RESUMÉ EN TCHÈQUE.....	60
RESUMÉ EN ANGLAIS	62
LISTE DES DOCUMENTS INSÉRÉS DANS LE TEXTE.....	64
BIBLIOGRAPHIE	65

INTRODUCTION

Aujourd'hui nous vivons dans une société pleine de changements et d'obstacles divers auxquels il faut faire face. Nous pouvons sans doute définir notre société comme une unité composée de différents individus, société qui évolue sans cesse et qui doit réagir sur les différents faits sociaux négatifs qui l'entourent. Un de ces facteurs négatifs qui menacent le plus notre société est celui du chômage. Le chômage est une situation dans laquelle un individu sans emploi est à la recherche d'un emploi mais ne le trouve pas. Malheureusement, ce fait social a un impact peut être plus grand sur notre société et sur notre vie qu'il pourrait nous sembler. C'est donc pour cette raison que nous sommes amenés à étudier ce phénomène du chômage plus profondément. La société elle-même n'a pas assez de pouvoir et de force pour lutter contre cet „ennemi“, alors il faut faire appel à l'Etat pour qu'il intervienne et pour qu'il règle la situation du chômage tout en utilisant les moyens de lutte les plus adéquats à la situation actuelle.

Des dizaines de millions de personnes sont au chômage dans le monde aujourd'hui ; c'est avant tout une source de scandale social et une source de conflits sociaux. Il faut mentionner en premier lieu les conflits nés des licenciements collectifs ou ceux liés à l'indemnisation des chômeurs. Au niveau de l'individu, il s'agit d'un scandale individuel pour ceux qui cherchent vainement un emploi et qui peuvent se sentir exclus de la société. Toute collectivité humaine doit, pour assurer ses besoins, mettre en œuvre ses capacités de travail, et donc vendre sa force de travail à un employeur. Malheureusement, il est de plus en plus difficile de satisfaire nos besoins parce que le nombre d'individus qui se trouvent au chômage s'accroît continuellement.

Bien qu'aujourd'hui nous vivons dans une époque où les frontières entre les pays s'ouvrent ce qui est très favorable à l'activité économique, il existe toujours divers obstacles à la création d'emploi comme le manque de flexibilité, la hauteur des prélèvements obligatoires ou le coût du travail. A ces trois phénomènes

démotivants, nous pouvons aussi bien ajouter des facteurs socio-culturels comme une formation des chômeurs inadaptée qui les rend inemployables. Enfin, la montée du chômage est aussi génératrice de tensions sociales et d'affrontements politiques.

Depuis plus de vingt ans, le chômage est devenu l'un des problèmes essentiels de toutes les sociétés. Actuellement il représente l'un des problèmes économiques et sociaux les plus graves et les plus poursuivis par les gouvernements de tous les pays. Les chiffres du chômage font régulièrement l'objet de nombreux débats politiques et économiques. Le chômage lui-même est un domaine très intéressant avec beaucoup de traits spécifiques ; l'observation de ses indicateurs fait partie de l'une des obligations de la vie quotidienne. Le chômage est un fait de société majeur ; il n'est pas du tout une nouveauté dans l'histoire des pays capitalistes. Mais qu'en est-il de sa situation en France et en République tchèque ? Comment donc expliquer qu'après presque trente années sans chômage celui-ci soit revenu sur le devant de la scène depuis le début des années 70 ? A cette époque un plus grand nombre de gens que dans les années précédentes souffraient du chômage et on peut voir cette même situation dans toute l'Union européenne. Depuis que la République tchèque est entrée dans l'Union européenne en 2004, nous pouvons y observer une certaine évolution de sa politique de l'emploi. Quant à celle de la France, elle a été développée essentiellement pendant les Trente Glorieuses. Après la Guerre, ces politiques sont venues renforcer la croissance économique et diminuer le grand nombre de chômeurs apparu à la fin de cette période. Quelle était alors l'évolution des marchés du travail en France et en République tchèque ? Comment le chômage s'est-il présenté historiquement dans ces deux pays et dans leurs régions ? A quoi ou à qui est dû l'apparition du chômage dans ces deux pays ? Comment les pouvoirs publics réagissent-ils face au chômage ? Qu'est-ce que les gouvernements peuvent faire pour inciter les chômeurs volontaires à travailler ? Quelles réformes devraient-ils prendre pour réduire le taux de chômage ? Autant de questions auxquelles nous essayerons de répondre.

Ce mémoire de licence a pour objet de décrire et d'approcher les spécificités du marché du travail et du chômage, et d'esquisser la lutte possible qui est fournie

par la politique active de l'emploi, selon la compétence du gouvernement et des organismes régionaux. Le but de ce travail est d'un côté de présenter le chômage d'une manière générale et d'expliquer les principes de base de fonctionnement du marché du travail et, d'un autre côté, il s'oriente vers les marchés du travail tchèque et français dans le but de pouvoir comparer la situation du chômage dans ces deux pays.

Pour étudier ce problème du chômage et pour mieux introduire la problématique du chômage, nous allons définir en premier lieu quelques notions importantes qui concernent le marché du travail et son mode de fonctionnement ainsi que la notion du chômage afin de mieux comprendre de quoi il s'agit. La deuxième partie se concentre sur la situation du chômage en République tchèque et en France où ces situations seront comparées à la fin de ce travail. Elle décrira également le marché du travail tchèque ainsi que le marché du travail français, les chiffres de l'emploi et du chômage, la politique de l'emploi de ces deux pays ainsi que les mesures qui ont été prises pour lutter contre le chômage. Enfin, dans la dernière partie, le marché du travail tchèque et français seront confrontés avec une comparaison de données sur le taux d'emploi et du chômage, et sur les politiques de l'emploi. Des réflexions personnelles y seront présentées, afin de trouver une solution à la situation actuelle des marchés du travail tchèque et français.

1. LES NOTIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DU CHÔMAGE

1.1 Le marché du travail

En touchant la problématique de l'économie de marché, il n'existe pas seulement les marchés des services et des biens mais aussi le marché des facteurs de production qui sont représentés par le travail et le capital.

Le marché du travail accomplit une tâche principale qui a pour but d' :

- assurer l'économie de main-d'œuvre nécessaire, rendre possible le processus de travail et en même temps la production des biens et services
- assurer à la main-d'œuvre des moyens financiers, c'est-à-dire des revenus correspondants à leur participation à la production.

Ce terme de marché du travail possède un double sens. Couramment, il indique la situation de l'emploi dans une économie et, plus précisément, l'état des emplois disponibles (nature, qualifications exigées, quantité) Nous disons que les demandeurs d'emplois, appelés aussi chômeurs, sont difficilement intégrés sur le marché du travail car les offres d'emploi sont insuffisantes.

D'autre part, le marché du travail représente également un concept économique. C'est un marché qui met en relation ceux qui offrent leur force de travail (les salariés) et ceux qui demandent leur service (facteur de production pour les entreprises)

Il faut dire que ce type de marché n'a pas le même caractère en comparaison avec les autres marchés. Sa spécificité s'appuie sur le fait que ce sont les individus qui exercent le travail. Les gens se diffèrent des autres facteurs de production à cause des capacités humaines proprement dit, ainsi que de leur volonté et de leur pensée, également de leurs droits. Si nous devions trouver la définition du marché du travail nous pourrions simplement dire que c'est un lieu de rencontre de l'offre de travail (où les gens offrent leur travail, cherchent un emploi) et de la demande de l'emploi

(où les établissements, le gouvernement, les ménages offrent de l'emploi) avec un instrument pour harmoniser cette offre et cette demande, instrument représenté par le prix du travail soit par le salaire. Autrement dit, nous pouvons encore dire que c'est un lieu de confrontation entre, d'une part les offres d'emplois émanant des entreprises et d'autre part, les demandes de travail émanant des individus.

1.1.1 L'offre de travail

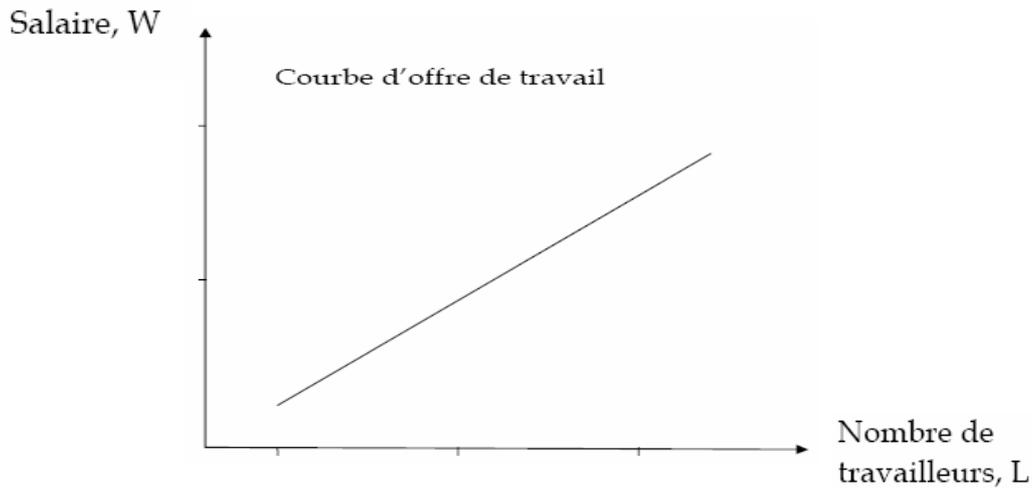
L'offre de travail se traduit par le choix du consommateur qui compare son profit du temps libre avec le rendement des biens et des services qu'il achète par l'intermédiaire de son salaire qui est gagné grâce au sacrifice de son temps libre. Elle dépend du taux du salaire réel et de la perte du temps libre.

La théorie de l'offre de travail suppose donc que chaque individu dispose d'une dotation limitée de temps qu'il choisit de diviser entre le travail salarié et le loisir. Le salaire auquel un individu peut prétendre constitue évidemment un élément important dans le choix du volume de travail offert. Mais il n'est pas le seul facteur qui entre en ligne de compte. Si on devait se poser la question – « Pourquoi un individu offre son travail » la réponse serait facile : c'est en effet par le travail salarié que la grande majorité des ménages gagne actuellement les revenus nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. La richesse personnelle, les revenus acquis hors du marché du travail, ou encore l'environnement familial ont aussi un rôle déterminant. Pour indiquer la relation entre le salaire (S) et le temps (T), nous pouvons nous servir de la courbe d'offre de travail. Celle-ci est en principe croissante avec le salaire réel, mais il peut arriver qu'elle soit en partie décroissante. Ce problème est dû à la réaction de l'individu face à une variation du salaire (par exemple, l'individu veut offrir plus de travail⁶ si le prix du travail a augmenté⁷, l'effet de substitution sera alors négatif sur le loisir et positif sur le travail)

⁶ demander moins de loisir

⁷ le loisir coûte plus cher et le travail procure une désutilité moindre

*Courbe de l'offre de travail*⁸

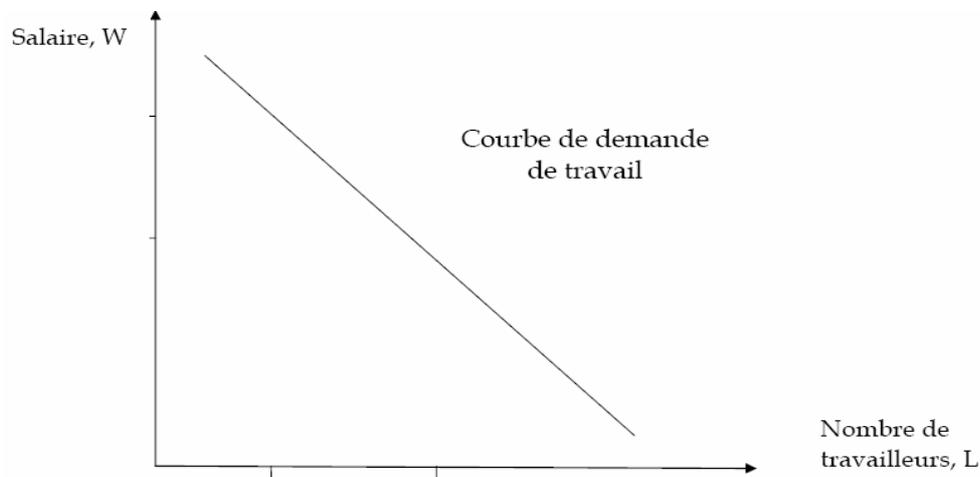


1.1.2 La demande de travail

La demande de travail donne le nombre de travailleurs que les entreprises d'un marché sont prêtes à employer pour un salaire donné. Elle émane d'entreprises qui agissent au mieux de leurs intérêts : elles emploieront des travailleurs tant que ceux-ci leur rapportent plus qu'ils ne leur coûtent. La théorie de la demande de travail suppose donc que les entreprises saisissent les services du travail dans certaine période de temps /T/ en les combinant avec d'autres inputs, comme par exemple le capital, pour maximiser les bénéfices (S) engendrés par la vente de leurs produits. La théorie de la demande de travail a donc pour objectif d'expliquer les demandes d'effectifs propres aux diverses catégories de personnel ainsi que la durée de travail de chaque employé.

⁸http://homepages.ulb.ac.be/~frycx/Slides_EcoTrav/S_chap3.pdf, consulté le 29.1.2008

Courbe de la demande de travail⁹



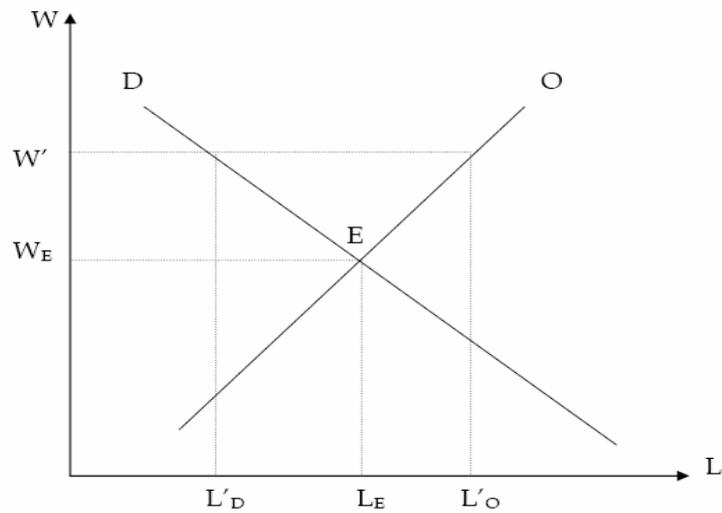
Un entrepreneur qui est intéressé pour employer un salarié tant que la recette qu'il rapporte est supérieure à son coût. La demande de travail est donc soumise à son propre coût, mais aussi au coût des autres facteurs et éléments déterminant la recette, comme l'efficacité du travail et le prix de vente des biens. Le coût du travail est composé du salaire et des charges sociales supportées par l'employeur.

1.1.3 L'équilibre sur le marché du travail

Une fois l'offre et la demande créées, il suffit de chercher l'intersection des courbes comme sur n'importe quel marché. On gagne alors, pour le salaire d'équilibre, les quantités offertes et demandées de travail telles que l'offre est égale à la demande.

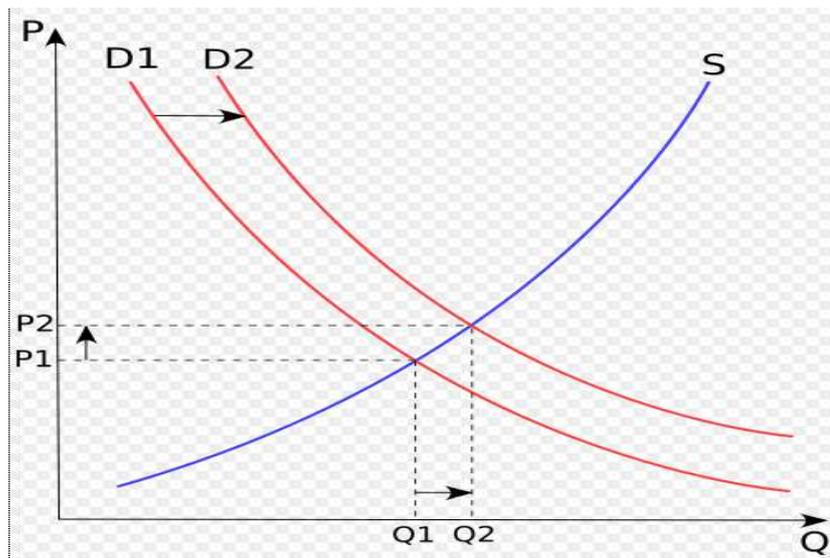
⁹ http://homepages.ulb.ac.be/~frycx/Slides_EcoTrav/S_chap3.pdf, consulté le 29.1.2008

L'équilibre sur le marché du travail¹⁰



Si le salaire effectif se trouve au-dessus du salaire d'équilibre, alors l'offre de travail accroît et la demande de travail baisse. La différence entre l'offre et la demande est le chômage.

La confrontation de l'offre et de la demande¹¹

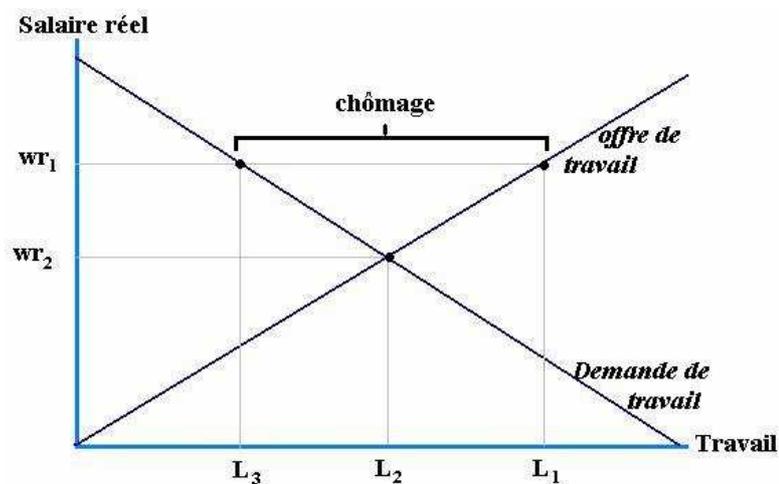


¹⁰http://homepages.ulb.ac.be/~frycx/Slides_EcoTrav/S_chap6.pdf, consulté le 29.1.2008

¹¹<http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:Supply-and-demand.svg>, consulté le 29.1.2008

Le prix P d'un bien est déterminé par l'équilibre entre les deux courbes de demande D et d'offre S (S pour Supply). Le graphique montre l'effet d'une augmentation de la courbe de demande de D_1 à D_2 : le prix P et la quantité totale Q vendue augmentent tous les deux.

Le chômage classique¹²



Comme pour un autre marché, la flexibilité à la baisse du salaire réel doit représenter l'équilibre. Dans la mesure où le salaire réel est non flexible à la baisse, le chômage est de caractère volontaire.

1.2 Le Chômage

Véritable alarme pour une société, le chômage fait toutefois l'objet de débats au sein des économistes. Il existe dans l'économie du marché, l'état standard où une partie des travailleurs n'a pas d'emploi et se retrouve alors en situation de chômage. Le chômage perturbe considérablement l'équilibre dans l'économie. Du point de vue économique un taux de chômage élevé est le signe de gaspillage des ressources parce que lors d'une période de dépression où le chômage est élevé, l'économie ne produit pas ce qu'elle est capable de produire.

¹²http://upload.wikimedia.org/wikipedia/fr/6/64/Chomage_classique.JPG, consulté le 29.1.2008

1.2.1 La définition du chômage

Il est possible de définir le chômage comme l'état des personnes sans emploi étant disponibles pour travailler et recherchant effectivement un emploi. Il peut être défini comme une telle situation de l'économie dans laquelle les personnes en âge actif, capables et désirant travailler n'arrivent pas à trouver d'emploi. Autrement dit, c'est une absence d'emploi pour une personne ou pour une partie de la population qui souhaite travailler. Cette thèse permet de donner également une définition du chômeur ainsi que de présenter les conditions auxquelles il doit se soumettre pour pouvoir bénéficier de ce statut.

Il s'agit des modalités suivantes:

- le chômeur ne doit pas avoir un emploi payant et ne peut pas faire les activités d'un entrepreneur,
- le chômeur doit vouloir travailler et procurer une certaine activité et volonté en faisant une recherche de travail, cela veut dire qu'il doit être inscrit au bureau de placement et s'y présenter régulièrement.
- le chômeur doit être bénévole et disponible pour commencer à travailler dans une période relativement courte (en République tchèque la durée est de 14 jours maximum)

Ces conditions font partie de la définition du chômage adoptée en 1954 par le Bureau International du Travail siégeant à Genève. Elle est fondée sur les trois critères suivants :

- « être sans travail » : ce critère est très limitatif. Une personne qui travaille, même pour une période très courte, qui a une activité payée (par exemple baby-sitting), elle est exclue du chômage au sens du BIT. Seuls les individus n'ayant aucun travail mais faisant la recherche active d'un emploi sont considérées comme les chômeurs.

- « être disponible pour travailler » : ici, nous parlons des citoyens économiquement inactifs (inclus les retraités, les femmes en congé maternité et au foyer, les étudiants, les personnes incapables de travailler à long terme ou durablement, les personnes malades dans l'incapacité de s'intégrer et celles qui ne cherchent pas de travail)
- « rechercher effectivement un emploi » : l'INSEE exige que les personnes se proclamant chômeurs précisent la nature de l'emploi recherché et les démarches effectuées le mois précédent.

Le chômage touche indifféremment tous les groupes de travailleurs. Les femmes, les jeunes, les jeunes diplômés, les personnes handicapées et les préretraités font partie des groupes les plus touchés. Le chômage frappe particulièrement les travailleurs les moins formés et qualifiés et se différencie d'après la profession et le territoire.

1.2.2 La mesure du chômage

Le chômage est mesuré selon l'indicateur du taux de chômage qui signifie le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de la population active totale qui est la somme de tous les chômeurs ainsi que de tous les employés.

Le taux de chômage¹³

$$\text{taux de chômage} = \frac{\text{chômeurs un sens du BIT}}{\text{population active}}$$

¹³http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%B4mage#D.C3.A9finitions_du_ch.C3.B4mage, consulté le 5.2.2008

Au même titre nous pouvons l'exprimer de cette façon:

(U/L) * 100	u....taux du chômage
	U...nombre de chômeurs
	L...main d'œuvre totale
L=E+U	E...employés

Mais on peut constater que cette mesure est d'une certaine manière insuffisante. Elle n'implique pas les personnes qui doivent travailler involontairement pour un temps de travail inférieur ni le travail saisonnier qui pose des problèmes. Le taux de chômage peut être chiffré pour l'ensemble de la population active ou bien par les différentes catégories sociales, âge, sexe, etc.... Ce qui est important c'est aussi la durée du chômage. On considère comme le chômage de longue durée le chômage qui dure plus longue qu'une année. Sa durée joue donc un rôle important. Toutes les études montrent que plus elle est longue, plus les impacts sont graves et plus il est alors difficile pour un chômeur de trouver un emploi. La possibilité d'obtenir un meilleur emploi est plus grande si on mène la recherche en étant salarié plutôt qu'en situation de chômage.

1.2.3 Les différents types de chômage

Nous distinguons plusieurs formes de chômage :

- ***Le chômage frictionnel*** – Il est entièrement naturel. Il est dû au mouvement constant des gens entre les divers secteurs et les changements d'emploi au cours des stades individuels du cycle de vie. Même si l'économie se trouve dans l'état de l'emploi complet, il y aurait toujours une certaine fluctuation – par ex. les gens diplômés recherchant un emploi ou déménageant, les femmes qui reviennent au travail après avoir terminé leur congé de maternité. Ce type de chômage est lié au renseignement insuffisant sur l'offre de l'emploi. Les travailleurs qui subissent le chômage frictionnel changent souvent d'emplois ou cherchent un meilleur emploi, ils sont au chômage volontairement. Le

chômage frictionnel est un chômage de court terme, il est relativement stable et il apparaît dans chaque système.

- ***Le chômage structurel*** – Il peut être aussi considéré comme naturel et il est lié aux différents types d'emploi. Ce type de chômage est attaché aux déséquilibres structurels de l'économie (déséquilibres régionaux, inadaptation des qualifications, déclin d'activités traditionnelles, etc.) Il est causé par le déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Le chômage structurel existe lorsque la demande d'un type de travail accroît tandis que la demande sur un autre type de travail diminue et que l'offre ne s'adapte pas à l'une des situations suffisamment vite. A cause de cela, on rencontre souvent un décalage entre ces différents types d'emploi ou entre les différents domaines de travail parce que certains secteurs se développent pendant que les autres déclinent. Ceci nous montre la segmentation du marché de travail. Ce type de chômage suscite un changement de qualification exigée chez les travailleurs en raison des modifications structurelles et techniques (les innovations technologiques, les changements de la compétitivité de la branche...) Ce chômage est plutôt de longue durée.
- ***Le chômage saisonnier*** – C'est une conséquence de la fluctuation saisonnière de la demande d'emploi. On dit « chômage saisonnier » parce qu'il ne peut exister que pendant une certaine saison (période d'année). Une des causes de ce type de chômage peut être une certaine irrégularité de la production dans les branches où elle est dépendante du temps comme par exemple, dans l'agriculture ou la sylviculture. Une autre cause provient de l'irrégularité dans la consommation qui peut être liée aux changements des périodes de l'année comme par exemple, la période de Noël où elle augmente grandement. Ce chômage est courant aussi dans le bâtiment ou dans le tourisme.
- ***Le chômage cyclique*** – C'est une forme majeure du chômage involontaire. On le trouve lorsque la demande de travail est basse à cause de la stagnation et de la régression du cycle économique – la réduction des dépenses globales et de la productivité dans l'économie. Si les dépenses et le produit diminuent,

le chômage augmente pratiquement dans tous les domaines. Ce modèle de chômage est typique pour le 19^{ème} siècle. Il dure en général quelques mois mais il faut le considérer comme un grave problème économique, social et politique.

- **Le chômage technique** – Il est dû à une inactivité née dans l'entreprise à cause de circonstances particulières et indépendantes de l'entreprise (panne de machines, défauts d'approvisionnement en pièces, etc.) Ce chômage touche toutes les personnes qui perdent leur emploi à cause de la suppression de leur poste de travail et de leur remplacement par la technique moderne. Ce type de chômage provoque donc une baisse de la demande des travailleurs en conséquence du développement technique et technologique.

Il existe encore d'autres types chômage que l'on distingue selon la volonté des personnes. Nous pouvons opposer donc :

- **le chômage volontaire** – qui regroupe la partie de la main-d'œuvre qui ne veut pas travailler aux salaires donnés ou qui ne veut pas travailler du tout (préférence au temps libre, des allocations),
- **le chômage involontaire** – est un chômage qui s'impose à la personne. Ce type de chômage est provoqué soit par un taux de salaire élevé, soit par un nombre de travailleurs plus grand que celui de places libres. La demande de travail est alors inférieure à l'offre totale. Le chômage involontaire est clairement le résultat d'un déséquilibre sur le marché du travail, ou encore d'un désajustement entre l'offre et la demande au niveau du salaire.

1.2.4 Les explications principales du chômage

La théorie économique s'intéresse au marché du travail ainsi qu'à son équilibre et elle nous donne les différentes interprétations qui divergent selon les deux courants suivants :

- Les néo – classiques

- Les keynésiens

Voyons maintenant comment ces deux théories expliquent l'existence du chômage et quelle est donc la différence entre le chômage classique et le chômage keynésien.

Les néo – classiques

C'est à la fin du 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème} siècle que les économistes néo-classiques comme A. Smith, J.- B. Say ou D. Ricardo décrivent le chômage. Ils y voient le résultat d'un choix volontaire et d'imperfections du marché. Dans le modèle néo-classique standard, le travail est un service qui s'échange sur le marché du travail. D'une part les entreprises demandent du travail (offrent des emplois) et d'autre part les individus offrent du travail (demandent des emplois). Ces agents économiques ont des comportements rationnels. Ils cherchent donc à maximiser leur satisfaction c'est-à-dire leur profit. Les entreprises embauchent tant que le travail rapporte plus qu'il ne coûte. Á l'équilibre, il y a donc égalité entre le salaire réel et la productivité marginale, autrement dit la productivité marginale est supérieure au taux du salaire.

Les salariés, quant à eux, font une comparaison entre l'utilité de leur travail (le salaire) et sa désutilité (le temps de loisir en moins). Á l'équilibre, l'utilité marginale du travail (le taux de salaire) est égale à sa désutilité marginale. Dans ce système, le chômage involontaire est impossible : s'il existait, cela voudrait dire que l'offre serait supérieure à la demande, et qu'il suffirait donc d'une baisse du prix (du salaire) pour rétablir l'équilibre.

Les salaires et les prix sont suffisamment flexibles ce qui permet automatiquement de parvenir à la situation de plein-emploi et d'assurer l'équilibre sur le marché du travail. Selon les néo-classiques, seul le chômage volontaire existe. Il correspond à la situation d'individus qui refusent de travailler à ce salaire d'équilibre ; ces personnes exigent un salaire plus élevé. Parce que chaque individu a un comportement rationnel, il fait son choix tout seul. Chacun décide s'il accepte ou pas de travailler au taux du salaire fixé sur le marché du travail soit, pour un salaire

qui lui est offert. Enfin, il faut dire que cette analyse qui s'oppose à celle de Keynes reste très imprécise et insuffisante.

Les keynésiens

Les économistes de ce courant dont John Maynard Keynes est l'auteur le plus connu, nous montrent une vue sur le chômage tout à fait différente à celle des néo-classiques. Keynes présente ses idées dans les années 30 du 20^{ème} siècle mais elles triomphent surtout dans l'après-guerre.

Alors que les néo-classiques partent des individus (consommateurs, producteurs, salariés) pour aboutir à l'équilibre sur les différents marchés et à l'équilibre général, Keynes part d'une vision globale de l'économie. Il va analyser comment se réalise l'équilibre entre l'offre et la demande globale et va présenter le chômage comme une conséquence de l'insuffisance de la demande. Le chômage correspond donc à une situation où il y a un excès d'offre sur le marché des biens et un excès d'offre sur le marché du travail représenté par des demandes d'emplois non satisfaites. Dans ce cadre, l'emploi dépend du niveau de production que les entreprises décident de réaliser.

Dans cette analyse, le chômage involontaire est non seulement probable mais aussi possible parce qu'en effet, rien n'assure que la demande va se fixer automatiquement à un niveau suffisant pour réaliser le plein-emploi. Une simple baisse des salaires ne suffit pas pour rétablir l'équilibre sur les marchés parce que le salaire est dans cette théorie rigide et de plus, sa baisse pourrait avoir des effets négatifs. En effet, le salaire est un coût mais aussi un revenu, source des dépenses des salariés. Alors, si on baisse le salaire, la consommation des salariés baisse également ce qui entraîne la baisse de la production, ce qui diminue encore la demande. Selon Keynes lorsque les prix et les salaires sont rigides, l'économie peut connaître des situations de chômage soit dû à une insuffisance de la demande (chômage keynésien), soit à un salaire réel trop élevé (chômage classique).

Pour lutter contre le chômage, Keynes préconise des interventions de l'Etat pour stimuler la demande. En période de chômage on utilise la politique budgétaire expansionniste cela veut dire qu'on augmente les dépenses de l'Etat. Ces dépenses

supplémentaires ont un effet multiplicateur parce que la production et donc l'emploi augmente plus que proportionnellement. Pour réduire le chômage keynésien, l'Etat peut aussi faire baisser les impôts ou appliquer une politique monétaire favorisant la baisse des taux d'intérêt.

1.3 La politique de l'emploi

La lutte contre le chômage constitue l'une des missions principales de la politique économique globale (politique budgétaire de déficit public par exemple). Dans cette partie nous allons comprendre la politique spécifique de l'emploi qui est imposée pour la lutte contre le chômage ainsi que la stratégie générale de l'emploi.

Nous pouvons définir la politique de l'emploi de la manière suivante : c'est un ensemble de mesures visant à créer et assurer les conditions nécessaires pour utiliser effectivement la main-d'œuvre vis à vis de l'équilibre dynamique du marché du travail. En général, elle résulte de l'effort de l'Etat, des employeurs, des employés et des syndicats. La politique de l'emploi ne se limite pas à la lutte contre le chômage, mais elle se penche plus généralement sur l'analyse de la situation du marché du travail. Il s'agit d'un ensemble de programmes portant sur l'offre et la demande de travail en dehors des régulations macroéconomiques et des politiques d'assistance aux plus défavorisés.

La politique de l'emploi n'intervient pas au niveau microéconomique, c'est-à-dire que le marché lui-même est responsable du nombre de travailleurs, du rendement, de la qualification etc. Elle essaie d'influencer directement le rapport entre l'offre et la demande de travail mais aussi de soutenir et d'accorder l'équilibre sans modifier le marché d'une façon importante. L'orientation de la politique passe d'abord par ces actions comme :

- développement de l'infrastructure du marché – ici, le réseau des institutions spécialisées (les agences de l'emploi) permet d'offrir des informations données sur les postes libres, sur les candidats à l'emploi,

- création de nouveaux emplois et d'activités de travail – soutien financier des employeurs et entrepreneurs au début de leur activité, soutien des travaux d'utilité publique, de l'employabilité des jeunes et des handicapés. Des emplois publics naissent aussi. La réduction du temps de travail est aussi présentée comme une solution pour partager le travail,
- augmentation de l'adaptabilité de la main-d'œuvre – organisation de programmes de la qualification,
- assurance des conditions de vie – pour ceux qui sont au chômage, sous forme d'allocations. Cette assurance est représentée par la compensation temporaire de la perte du travail.

Les trois premières activités visent au comportement actif des participants du marché du travail et ces derniers sont en général appelés « politique active de l'emploi ». Les activités liées à l'assurance des chômeurs sont caractérisées comme la politique passive de l'emploi. Il y a eu une certaine évolution dans la politique de l'emploi qui est passée par plusieurs étapes de nature différente. Dans le passé, nous avons tout d'abord développé la politique passive et on a mis en avant certaines allocations. Au début du 20^{ème} siècle, la perception des raisons du chômage a changé et c'est juste après la Seconde Guerre mondiale que la politique active de l'emploi s'est développée. Jusqu'à la fin des années soixante, les mesures de ces politiques n'étaient pas très importantes parce que la conjoncture¹⁴ de la période d'après-guerre ne les a pas revendiquées. Les années soixante-dix ont apporté un changement suite à la conséquence des chocs pétroliers où le chômage a alors rapidement augmenté. Les pays industrialisés ont réagi par le renforcement des mesures passives en attendant la diminution du chômage. Malheureusement, ils ont constaté le contraire, parce que les allocations elles-mêmes ne résolvaient pas les problèmes. De plus, les politiques

¹⁴ l'économie a été orientée vers la demande et vers un taux de chômage bas

influençaient négativement l'attitude des gens vers le travail. Depuis ce moment, l'orientation de la politique de l'emploi s'est déplacée vers les actions actives.

La distinction entre ces deux politiques concernant l'emploi a son origine en Europe au cours de la moitié des années trente. A cette époque-là, nous avons commencé à renforcer les mesures politiques pour résoudre les graves conséquences de la crise économique mondiale. A côté de la compensation courante de salaire (intervention passive), on a mis en valeur des programmes d'intervention concentrés sur l'augmentation du chômage (intervention active).

Dès son début, la politique active de l'emploi s'est concentrée sur des groupes concrets. Elle pourrait être prise pour « une arme de plus grande force » qui lutte contre le chômage. Le versement des allocations n'est qu'une sorte de mesures suffisant seulement pour les chômeurs qui sont assez flexibles et qui se débrouillent. Ce sont surtout des personnes qui profitent de leur qualification.

A la différence de la politique passive, l'active encourage le groupe des chômeurs compromis. On parle plus précisément des gens peu ou pas qualifiés, des handicapés. Cette politique se traduit par la suppression des inconvénients de ceux qui restent au chômage. Les désavantages proviennent de la condition économique et sociale de la société moderne, et viennent en plus de la segmentation sociale et culturelle du marché du travail. Pour la deuxième fonction, on peut citer les efforts faits pour éliminer les conséquences négatives du chômage et pour contribuer au développement de l'économie. Les pays développés par l'intermédiaire de la politique de l'emploi abandonnent les préférences de la protection des chômeurs et investissent plutôt dans les capacités des personnes, autrement dit dans le capital humain. Il y existe un soutien du côté de l'offre de travail avec une aide par des instruments comme les requalifications, la formation postérieure, l'instruction professionnelle, etc. Toutes les activités sont financées soit par des fonds qui sont créés sur la base de l'assurance au chômage, soit par le paiement des frais d'assurance effectué par l'employeur et l'employé, soit par le budget de l'Etat provenant des impôts.

2. LES SPÉCIFICITÉS DES MARCHÉS DU TRAVAIL TCHÈQUE ET FRANÇAIS

Après avoir donné les définitions des notions les plus importantes et après avoir traité le marché du travail d'une manière générale dans la première partie, essayons maintenant de faire une étude plus détaillée du marché du travail d'abord en République tchèque et ensuite en France. Tout d'abord nous allons étudier les caractéristiques et les différences principales de ces marchés. Ensuite, nous allons voir comment les marchés de ces deux pays fonctionnent ainsi que la situation actuelle du chômage sur ces marchés. Il existe aussi un trait spécifique du chômage et du marché du travail tchèque et français qui se traduit par l'application des idées des deux courants économiques que l'on vient d'étudier dans la partie précédente. Au début le nombre de chômeurs a baissé grâce à la diminution du taux de salaire (une intention néo-classique) mais finalement c'est plutôt la conception du marché du travail de Keynes qui vient s'imposer et qui est appliquée jusqu'à maintenant. Une simple baisse des salaires ne suffisait pas pour renforcer la création de postes de travail et de l'emploi. C'est donc pour cette raison qu'il faut faire l'appelle à l'Etat, pour qu'il intervienne et pour qu'il règle la situation sur le marché du travail.

2.1 Le marché du travail tchèque

Depuis 1990, le marché du travail tchèque a subi des changements essentiels et remarquables surtout en ce qui concerne la structure de l'emploi qui s'est modifiée profondément tout comme les secteurs particuliers de l'économie nationale. Le nombre d'habitants a diminué, la population en âge productif a augmenté et l'activité économique de la population en âge postproductif a baissé. Le marché du travail tchèque a aussi été influencé par les impacts de la restructuration. Cette dernière se manifeste par la diminution de postes de travail ainsi que par la modification des attentes concernant la qualification. De plus, la transformation structurelle continue qui se manifeste par le dégagement permanent de la main d'œuvre fait une pression sur l'augmentation de l'emploi dans le secteur tertiaire. Ces bouleversements sont

partis des causes de la croissance du taux de chômage dans la deuxième moitié des années 90.

Le changement de la demande de qualification et la puissance de l'activité de travail représentent des raisons clés de la croissance du taux de chômage durant ces dernières années. Le chômage est surtout concentré dans les régions des secteurs restructurés comme par exemple la sidérurgie, l'exploitation minière, l'industrie lourde etc. Mais en même temps, il n'y a pas assez de main d'œuvre qualifiée dans ces régions. Ainsi, la politique de l'emploi est orientée vers la modification et l'accroissement de la qualification, l'amélioration de l'habileté de la main d'œuvre qu'elle soit employée ou sans emploi.

Nous pouvons mentionner comme problèmes clés et structureux du marché du travail tchèque une faible mobilité régionale et professionnelle des employés, un mauvais système des prestations sociales ou une charge fiscale élevée, notamment pour les groupes à faible revenu.

2.1.1 Le chômage et l'emploi

Le chômage a frappé la Tchécoslovaquie surtout pendant la crise des années 30. Cette dernière a eu un impact fort sur l'économie de l'Etat et a affecté toute l'industrie dépendante d'une grande partie du niveau de la consommation et de l'exportation. Dans les années 1928-1929 il y avait à peu près 50 000 chômeurs en Tchécoslovaquie, mais en 1933 ce nombre a augmenté rapidement et a dépassé 700 000 personnes. Du point de vue géographique l'existence du chômage n'a pas été la même dans les différentes parties du pays. La meilleure situation a été dans les régions agricoles qui ont été affectées par la crise des années 30 moins intensivement que les parties frontalières dans lesquelles l'industrie était complètement dépendante de l'exportation. Dans l'Europe d'après-guerre aussi qu'en Tchécoslovaquie, le taux de chômage n'a pas dépassé 3-4 % et on a réussi à maintenir le plein emploi dans tous les pays développés et industrialisés ceci grâce au développement technologique et au développement du secteur tertiaire. Malheureusement, cette situation de plein

emploi s'est terminée avec la crise des années 70 et depuis ce moment le chômage est considéré comme un phénomène fait tout à fait courant.

La composition de l'emploi selon les différents secteurs de l'économie nationale s'est vivement transformée. En 1989, 652 000 personnes (12,5%) travaillaient en Tchécoslovaquie dans le secteur primaire¹⁵, dont 596 000 dans l'agriculture. Le secteur secondaire¹⁶, avec 2,5 millions de personnes y travaillant (2,1 millions dans l'industrie), était le plus gros employeur, tandis que 2,1 millions de personnes exerçaient une activité dans le secteur tertiaire¹⁷ moins développé. Dès 1992, le secteur des services comptait plus d'employés que le secteur secondaire. Deux ans plus tard, un plus grand nombre de personnes que dans les deux autres secteurs réunis travaillait dans le secteur tertiaire, ce qui signifie que le déblocage des forces de travail en surnombre dans l'industrie et l'agriculture s'est effectué au début des années 90 à un rythme très rapide. Le processus de diminution du nombre d'employés dans la fabrication et son augmentation dans les services se sont poursuivis dans les années suivantes, mais à un rythme beaucoup plus lent.

2.1.2 Les chiffres du chômage

En général, tous les pays d'Europe occidentale réussissent à baisser le chômage à la différence des pays d'Europe centrale. La forte croissance du chômage de la part des ouvriers se montre surtout en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque. Dans ce dernier pays, le chômage le plus important touche surtout les individus peu qualifiés, les jeunes et les femmes.

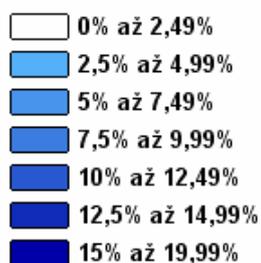
¹⁵ agriculture, élevage, industrie agroalimentaire

¹⁶ industrie et artisanat

¹⁷ services et commerce : on distingue aussi parfois le secteur quaternaire – celui-ci réuni des services immatériels de plus haut niveau et nécessitant une plus grande qualification comme les domaines de la science, de la recherche, de l'enseignement, de la santé, du secteur bancaire, des assurances, des services pour les entreprises, de l'immobilier etc. Le commerce, la restauration, l'hôtellerie, les transports, le ravitaillement et les services individuels continuent à faire partie du secteur tertiaire.

Voici les chiffres du chômage sur le territoire tchèque, le nombre d'employés et autres données :

Le taux de chômage en République tchèque au 31 mars 2007¹⁸



¹⁸ <http://portal.mpsv.cz>, consulté le 26.2.2008

Le taux de chômage régional¹⁹

Région	Total des demandeurs d'emploi disponibles	Total de la main d'œuvre	Taux de chômage
Prague	22 183	692 966	3,20%
Bohême du Sud	21 628	327 797	6,60%
Moravie du Sud	59 837	589 425	10,20%
Région de Karlovy Vary	17 235	168 753	10,20%
Région de Hradec Králové	20 621	284 212	7,30%
Région de Liberec	17 475	228 266	7,70%
Moravie-Silésie	90 951	640 716	14,20%
Région d'Olomouc	34 051	321 214	10,60%
Région de Pardubice	21 510	259 776	8,30%
Région de Plzeň	19 076	299 663	6,40%
Bohême centrale	38 034	615 828	6,20%
Région d'Ústí nad Labem	66 343	433 264	15,30%
Vysočina	21 456	262 256	8,20%
Région de Zlín	27 219	295 149	9,20%

Ces deux graphiques montrent que le chômage en République tchèque n'est pas segmenté proportionnellement et qu'il est beaucoup plus fort dans certaines régions que dans d'autres. D'une part il y a des régions où le taux de chômage s'étend jusqu'à 20 % et d'autre part, il y a des régions dans lesquelles il est très bas et n'atteint que 3 % maximum. C'est surtout dans les régions où l'industrie n'est pas assez élevée que le taux de chômage est le plus élevé.

Le taux de chômage moyen en République tchèque oscille depuis longtemps autour de 8 % et présente plutôt une tendance à la baisse. En 2002, le taux de chômage s'est élevé à 7,3 % tandis qu'aujourd'hui ce taux est à peu près à 5,9% ce qui représente

¹⁹<http://portal.mpsv.cz/sz/stat/nz/uzem>, consulté le 14.3.2008

355 033 personnes²⁰. Au cours du premier trimestre 2006, le taux de l'emploi avait augmenté de 80 700 personnes (pour une population active de 4,785 millions) en comparaison avec la même période en 2005.

Le taux d'emploi (la part du nombre de personnes ayant un emploi unique ou principal dans le groupe des 15-64 ans) a atteint 64,8 % et, en comparaison avec le premier trimestre 2005, il a augmenté de 0,7 points. Le taux d'emploi des hommes a augmenté de 0,6 points pour atteindre 73,0 %. Celui des femmes a augmenté de 0,7 points pour atteindre 56,5 %.

La République tchèque a suivi la même tendance que les économies de marché développées. Actuellement, le nombre d'employés dans le secteur des services tourne autour de 56%. En comparaison avec les chiffres de l'UE. Cette valeur est relativement faible car ce secteur représente deux tiers de la masse salariale dans les économies de marché développées.

2.1.3 La politique de l'emploi

Malgré la croissance économique et l'augmentation continue du niveau de vie de la plupart des habitants de la République tchèque, le problème du chômage de longue durée persiste avec une exclusion sociale de certaines catégories de la population. L'emploi est un outil clé pour l'intégration de cette catégorie dans la société.

Voyons maintenant quelles sont les priorités de la politique de l'emploi tchèque ainsi que les mesures actives et préventives pour les inactifs et les chômeurs. La politique nationale de l'emploi prépare un programme afin de lutter contre les problèmes du marché du travail tchèque, tels que :

- domination de l'offre de main-d'œuvre sur sa demande sur la plupart du territoire tchèque (surtout dans les régions de la Bohême du nord-ouest et de la Moravie du sud et du nord) ;

²⁰<http://www.finance.cz/ekonomika/prace/nezamestnanost>, consulté le 15. 3. 2008

- désaccord entre l'offre de la main-d'œuvre qualifiée et sa demande (caractère structurel du chômage) ;
- l'existence de système de prestations sociales ne motive pas suffisamment à travailler (au lieu de rester au chômage) ;
- capacité insuffisante des offices du travail (personnelle, financière) qui ne permet pas d'inclure le nombre suffisant des demandeurs d'emploi aux programmes de la politique active de l'emploi.

Pour réaliser des objectifs stratégiques de la politique de l'emploi, notre pays peut utiliser les types de programmes suivants :

- a) programmes qui ont pour but de raccourcir la durée nécessaire pour trouver un emploi et de relever l'efficacité de la recherche. Par exemple on augmente les charges liées au chômage qui vont mener et stimuler les gens qui cherchent un emploi ;
- b) programmes qui augmentent le niveau de travail et qui visent à améliorer les conditions de travail ;
- c) programmes visant à décomposer le chômage parmi le plus grand nombre de groupes et à alléger l'impact du chômage. La fonction des mesures que l'on adopte le plus fréquemment est de baisser la limite du départ en retraite ;
- d) programmes orientés vers des groupes plus spécifiques de chômeurs. Ce sont par exemple les programmes qui aident les diplômés, les mineurs et les handicapés à obtenir un emploi.

Ces deux derniers programmes ont pour objectif principal de changer la structure des chômeurs.

Le gouvernement tchèque prend des mesures actives et préventives pour les chômeurs et les personnes inactives avec la loi d'octobre 2004. Cette loi comprend une série de mesures actives sur l'emploi comme par exemple l'augmentation des prestations pour les employeurs, l'agrandissement des sujets participant à la

requalification, les plans individuels, la collaboration avec les autres sujets influençant le marché du travail comme des organisations à but non-lucratif, l'expansion de l'activité des agences intermédiaires, etc.

Les problèmes les plus importants en cette année 2004 étaient donc le chômage de longue durée, le chômage des jeunes, la différence dans l'évolution régionale, l'offre insuffisante des postes et la discordance de qualification entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre.

Voici quelques mesures que la République tchèque a prises pour régler la situation :

1. les mesures préventives, l'approche individuelle aux chômeurs
2. l'aide aux groupes menacés grâce à la requalification
3. le développement de la formation professionnelle
4. la participation des régions à une stratégie de l'emploi plus grande

Le pays a aussi essayé d'augmenter la possibilité de l'employabilité en développant le système éducatif dans les entreprises ou en soutenant le développement de l'activité commerciale de petite taille et l'accès aux moyens financiers.

Les services publics de l'emploi peuvent également jouer un rôle crucial sur le marché du travail. Ils fournissent des informations régulièrement recouvertes et complètes et peuvent devenir très utiles pour des politiques et des programmes adoptés dans ce domaine. Avec des services tels que la diffusion d'informations sur les professions, les organismes de formation et les possibilités de travail indépendant, ils pourraient attirer une large gamme de demandeurs d'emploi. Les services publics sont regroupés dans le réseau des institutions de l'Etat qui fournissent les informations, les conseils et le placement des chômeurs. Plus souvent, elles sont aussi responsables de verser des allocations chômage. En République tchèque, ces services sont assurés par l'institution de l'Etat, ce que l'on appelle *L'Administration des services de l'emploi du ministère du Travail et des Affaires sociales*. En dehors de cette institution principale, il existe les agences de l'emploi.

En conclusion, il faut noter que la politique nationale du chômage a pour objet d'atteindre un équilibre dynamique entre la demande et l'offre de main-d'œuvre, de bénéficier de leurs sources et d'assurer le droit au travail. Pourtant le gouvernement n'anticipe pas sur le marché de travail au niveau microéconomique, il fixe les conditions en vue de son meilleur fonctionnement. La politique de chômage seulement soutient et unifie l'évolution du marché, elle ne le modifie pas d'une façon essentielle.

2.2 Le marché du travail français

Au cours de la période contemporaine, le fonctionnement du marché du travail continue avec les tendances du passé. L'emploi progresse ce qui est justifié par l'accroissement de son taux qui est passé de 85,9% en 1993 à 86,9% en 1994 et puis jusqu'à 87,1 % en mars 1997. C'est également la tertiarisation des emplois qui s'évolue. Une autre caractéristique important du marché du travail français c'est aussi la diminution de la durée du travail qui est principalement due à la réduction de sa durée légale, à l'allongement des congés annuels, et au développement du temps partiel. L'OCDE estime ainsi à 1 609 heures (en 2003) la durée moyenne annuelle effective de travail par personne ayant un emploi. La favorisation de l'activité des femmes est renforcée : en 2005, les femmes égalent 49,3% de la population active et leur taux d'activité pour l'échantillon des quinze à soixante-quatre ans peut être évalué à 63,8 % environ.

La tendance à l'accroissement des compétences se poursuit aussi entre 1980 et 1994. La part d'une génération accédant au niveau du baccalauréat se modifie passant de 34% à 70%. Et en 1990, les ouvriers non qualifiés ne constituent plus que 34% de l'ensemble des ouvriers. Enfin, la montée du chômage annoncée au cours de la période précédente se vérifie et prend une nouvelle dimension. Alors même que la tendance longue de l'emploi augmente, le chômage se répand et se généralise. Le taux de chômage s'accroît : 9,3% dans les années 80, et 9,8% en 2005. Pendant certaines périodes, des phases de recul de l'emploi (1983-1985, 1992-1994, et 1997) tendent à renforcer le chômage.

Ainsi, ces périodes sont délimitées par l'apparition de deux nouvelles caractéristiques : d'une part, la flexibilité du travail et de l'emploi, et la tendance à la complexité et à la diversité des itinéraires professionnels d'autre part. La flexibilité reflète la recherche d'adaptation à un contexte économique moins favorable du fait de l'instabilité conjoncturelle et d'une pression concurrentielle accrue. La flexibilité est exprimée d'abord par le développement de l'emploi précaire et puis par la création de nouveaux types de contrats de travail comme les contrats à durée déterminée, les contrats d'apprentissage ou de formation en alternance ou tous les autres contrats qui visent à aider les secteurs marchands avec par exemple le *contrat du premier emploi* ou les secteurs non marchands avec le *contrat emploi solidarité*. Cette flexibilité se traduit ensuite par le développement des emplois atypiques (« *temps partiel, horaires mobiles, horaires modulés ou annualisés, télétravail, travail posté, travail dominical* »²¹), par les intentions à la désindexation et à l'individualisation des salaires, ainsi que par la simplification des procédures de licenciement.

À propos de la phase initiale, les parcours de formation varient avec le développement des spécialisations technologiques, professionnelles, d'apprentissage et de formation en alternance, dont la mise en place ou la rénovation avait déjà été introduite à partir des années 60. La phase d'activité professionnelle proprement dite, au cours de laquelle la formation continue et la mobilité professionnelle occupent une place significative, est désormais profondément déterminée par des phénomènes de chômage initial ou récurrent, et de reconversion.

2.2.1 Le chômage et l'emploi

L'évolution du chômage en France a connu trois phases principales depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale :

- La première phase s'étend jusqu'en 1962. Elle est caractérisée par une stagnation de la population active et de l'emploi. Le chômage est faible et

²¹ TCHIBOZO, G. (1998), *Economie du travail*, Dunod, Paris, p. 14

varie autour de 200 000 personnes selon les fluctuations conjoncturelles de l'activité économique.

- En 1964, après les perturbations causées sur le marché du travail en 1962 et en 1963 par la fin de la guerre d'Algérie, s'ouvre une nouvelle phase du chômage qui est marquée par une croissance rapide de la population active et de l'emploi. Malheureusement le rythme de leur évolution n'est pas pareil. Celui de la première est un peu plus rapide que celui de la deuxième ce qui entraîne donc une montée du chômage. Ce fait est principalement lié aux mutations technologiques et sectorielles qui accompagnent la croissance économique. Au chômage principalement conjoncturel de la première phase s'ajoute donc un chômage frictionnel : ce sont l'inadéquation entre offre et la demande de travail et l'ampleur des transformations de la structure des emplois qui entraînent des passages plus fréquents mais plus brefs sur le marché du travail. Cette phase s'achève avec l'été 1974 et c'est la troisième qui s'ouvre.
- Globalement, cette dernière phase se caractérise par un accroissement massif du volume et aussi de la durée chômage. En France, selon l'Enquête sur l'emploi, le chômage passe de 447 000 personnes en mars 1974 à 2 567 000 en mars 1987. Après quatre années de légère diminution, il reprend sa croissance pour atteindre 3 151 000 en mars 1997. Avant de reprendre sa croissance une dernière fois dès l'été 2001 il a reculé à 2, 3 millions en mars de la même année.

Généralement, l'emploi poursuit son augmentation qui a débutée à peu près en 2004 quand on a créé 43 000 nouveaux postes et, une année plus tard, on a ajouté encore 99 000 nouveaux postes de travail. En 2006, l'emploi total a continué d'accroître pour atteindre 196 000 créations nettes d'emplois sur l'ensemble de l'année. Après l'année 2005 de reprise de création d'emploi (+63 000 postes), le secteur marchand non agricole a formé environ 75 000 emplois en 2006. Concrètement, la reprise de l'activité avec une hausse potentielle depuis la fin de l'année 2005 permet une progression régulière de l'emploi.

Conformément à une activité peu dynamique en 2005, l'industrie a perdu 82000 emplois. Malgré le perfectionnement du rôle des chefs d'entreprises dans le domaine de l'emploi pendant cette année 2005 et l'ajustement de l'activité en 2006, l'industrie a égaré moins de postes qu'en 2005 : -70 000 emplois, soit -1,9% pour l'année.

Le secteur tertiaire marchand a créé 105 000 emplois en 2005. Les services marchands ont représenté le principal moteur de cette croissance de l'emploi : 91 000 postes y ont été formés. En 2006, la dynamique des services s'est poursuivie, l'emploi dans le secteur commercial a crû de +0,8 % en 2006. Donc, le secteur tertiaire marchand a donné naissance à environ 105 000 emplois en 2006 et il s'est développé régulièrement tout au long de l'année. L'emploi tertiaire non marchand a augmenté à environ 110 000 postes en 2006. Au total, l'accroissement de l'emploi tertiaire non marchand a été plus fort durant le premier semestre de l'année 2006 avec 64 000 emplois supplémentaires.

2.2.2 Les chiffres du chômage

Le taux de chômage et sa structure en 2006²²

	2006
Nombre de chômeurs (en milliers)	2 432
Dont : <i>hommes</i>	1 184
<i>femmes</i>	1 248
Taux de chômage (en %)	8,8
Hommes	8,1
Femmes	9,6
15-29 ans	15,8
30-49 ans	7,3
50 ans ou plus	6,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,0
Professions intermédiaires	4,8
Employés	9,2
Ouvriers	11,5

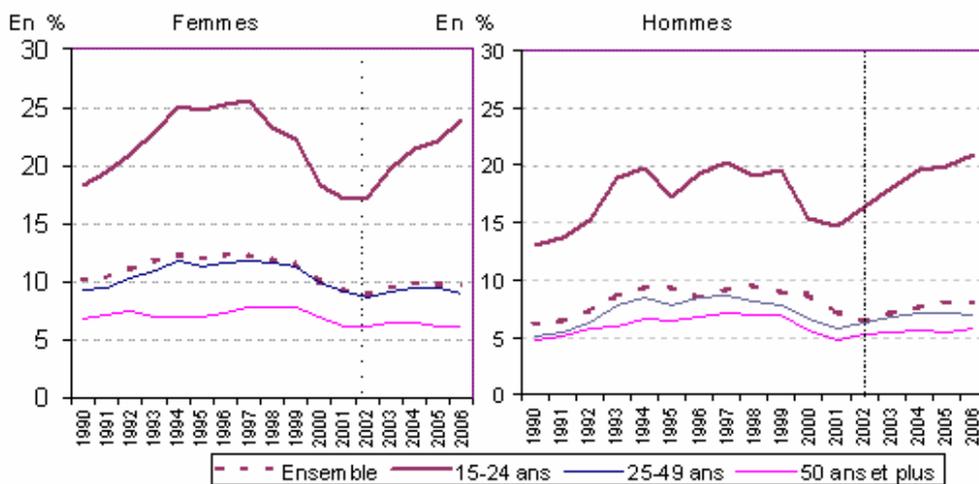
De décembre 1990 à début 1997, le nombre de chômeurs au sens du BIT, mesuré par l'enquête sur l'emploi, est passé de 2,3 millions (9,2 % de la population

²²http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATFPS03306&tab_id=312, consulté le 18.3.2008

active) à 3,2 millions (12,3 %). En 2005, le taux de chômage a amorcé une baisse (9,8 % soit 2 717 000 chômeurs) pour arriver à 8,8 % soit 2 432 000 chômeurs en 2006 comme nous montre le tableau ci-dessus.

Un autre fait montré par ce tableau est que la situation face au chômage présente toujours d'importantes disparités. Le taux de chômage des femmes reste supérieur à celui des hommes, et celui des jeunes de moins de 29 ans est toujours plus de deux fois supérieur à celui des adultes. Le taux de chômage des cadres est inférieur d'environ cinq points à celui des employés et d'environ 5,2 points à celui des ouvriers.

Le taux de chômage par tranche d'âge de 1990 à 2006²³



Même si l'âge moyen des chômeurs a diminué en 2006, plus de quatre chômeurs sur dix sont toujours au chômage depuis plus d'un an. Leur nombre a été multiplié par 2,5 en 15 ans. Les plus âgés (qui représentent 60,9 % des chômeurs de longue durée) et ceux ayant été licenciés (24 %) sont de plus en plus touchés. Les chances de se réinsérer diminuent avec l'âge et l'ancienneté du chômage. Près d'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé contre seulement un sur trois au début des années 90.

²³http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATCCF03302&tab_id=313, consulté le 18.3.2008

De plus en plus fréquemment, les chômeurs se retrouvent en fin de droits. La réforme des conditions d'indemnisation (décidée en 1992) qui a instauré l'allocation unique dégressive, a induit une forte augmentation du nombre des allocataires du RMI.

Le taux de chômage trimestriel par région²⁴

	4ème trim	3ème trim	4ème trim
	2006	2007	2007 (1)
Alsace	7,5	6,9	6,6
Aquitaine	8,3	7,7	7,3
Auvergne	7,5	7,1	6,7
Basse-Normandie	8,1	7,3	6,8
Bourgogne	8,1	7,3	6,8
Bretagne	7,1	6,6	6,3
Centre	7,3	6,7	6,3
Champagne-Ardenne	8,9	8,3	7,9
Corse	8,9	8,1	8,0
France métropolitaine	8,4	7,8	7,5
Franche-Comté	8,1	7,2	6,9
Haute-Normandie	9,2	8,3	7,9
Ile-de-France	7,9	7,4	6,9
Languedoc-Roussillon	11,7	11,1	10,7
Limousin	6,7	6,3	6,0
Lorraine	8,6	8,1	7,7
Midi-Pyrénées	8,5	7,9	7,5
Nord-pas-de-Calais	11,7	11,0	10,6
Pays de la Loire	7,2	6,5	6,1
Picardie	9,4	8,8	8,5
Poitou-Charentes	8,0	7,4	7,0
ProvenceAlpes Cote-d'azur	10,2	9,6	9,2
Rhone-Alpes	7,3	6,9	6,6

Tandis qu'en République tchèque on peut voir des fortes différences entre le taux de chômage au niveau régional, en France ces écarts sont moins visibles. Grâce à ce tableau on peut constater que le chômage est à peu près le même dans toutes les régions françaises. Les régions les plus menacées par le chômage sont le *Nord-Pas-de-Calais* et la région de *Languedoc-Roussillon*.

²⁴http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=CMRSOS03311&tab_id=476, consulté le 19.3.2008

2.2.3 La politique de l'emploi

Le combat contre le chômage est l'un des buts principaux de la politique économique globale (politique budgétaire de déficit public par exemple). Il existe aussi des politiques spécifiques de l'emploi. Nous distinguons trois types de politiques réalisées cycliquement en France entre 1974-1980 et à compter du début des années 80 :

- « *première phase de défense de l'emploi* »²⁵ : lors de cette phase nous pouvons observer le ralentissement des licenciements et des suppressions d'emplois. En plus, des emplois publics y ont été établis (1981) et la réduction de la durée du travail a été projetée comme un moyen de partager le travail ;
- « *deuxième phase de gestion de la population active* »²⁶ : ici, c'est une diminution de la population active qui est envisagée. Pour arriver à ce but, nous avons permis aux travailleurs de partir en retraite avant l'âge légal, c'est ce qu'on appelle les préretraites ou bien, on a développé les aides au retour à l'emploi (appelées aides à la réinsertion) surtout pour les travailleurs étrangers étant d'accord avec le retour dans leur pays ;
- « *troisième phase de traitement économique²⁷ et social²⁸ du chômage* »²⁹, au profit de certaines catégories particulièrement touchées (jeunes, personnes âgées). Dans cette phase sont prises différentes mesures pour encourager les créations d'emplois comme la diminution du coût du travail avec la baisse des charges sociales. De plus, le traitement social du chômage cherche à ajuster les mécanismes d'exclusion avec la promotion de l'insertion ou la réinsertion dans la vie professionnelle. Parmi ces mécanismes figurent : la formation en alternance, le stage d'adaptation ou de formation, le congé de

²⁵CAPUL, J.-Y., GARNIER, O. (2005), *Dictionnaire d'Économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, p. 62

²⁶CAPUL, J.-Y., GARNIER, O. (2005), *Dictionnaire d'Économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, p. 63

²⁷traitement économique du chômage – mesures visant à exercer un effet positif sur le niveau de l'emploi et concernant les entreprises (subventions à l'emploi, réductions des charges sociales, etc.)

²⁸traitement social du chômage – mesures visant à faire face à l'excédent de population active sur le niveau de l'emploi en corrigeant les mécanismes d'exclusion

²⁹ CAPUL, J.-Y., GARNIER, O. (2005), *Dictionnaire d'Économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, p. 63

conversion pour les salariés touchés par les restructurations industrielles, etc.). Par la loi du 2 août 1989, les plans sociaux³⁰ ont été fondés. Aujourd'hui, les entreprises de plus de 1 000 salariés doivent par exemple assister à la revitalisation du réservoir d'emploi touché par le plan social.

Voici maintenant quelques mesures de lutte contre le chômage que la France a déjà appliquées :

35 heures

En France, depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la durée hebdomadaire du travail offerte aux salariés a fortement chuté, perdant près de 5h en 50 ans. Elle est quasiment de 39h depuis juillet 1984. Mais la durée du travail effective a diminué encore plus vite en raison de l'allongement des congés annuels et de la progression du temps partiel. Elle est passée de 1950h en moyenne dans les années 50 à 1519h en 1997 et depuis 2000, l'Assemblée nationale fixe la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés à 35h par semaine.

En 1995, les actifs à temps complet (hors enseignants) travaillaient en moyenne un peu plus de 42h et demie par semaine. Mais les indépendants et les cadres travaillent plus longtemps que les employés ou les ouvriers. De même, les hommes travaillent en moyenne près de 3h de plus que les femmes. En 2005, le travail à temps partiel concerne 10,4 % des salariés dont 3,5% sont les hommes et 17,2 % les femmes. Aujourd'hui, il continue d'augmenter mais plutôt au bénéfice du temps partiel choisi.

La RTT, ou réduction du temps de travail a fait l'objet de deux lois – lois Aubry de 1998 et de 2000 – qui ont défini la durée légale du travail à 35h à partir de 2000. Les entreprises de moins de 20 salariés ne sont passées aux 35h que le 1er janvier 2002. Le but du passage aux 35h était de supporter une augmentation des emplois créés et, par conséquent, une diminution du chômage. Si les salariés exercent moins leur métier, il en faut davantage de salariés pour garantir le même niveau de

³⁰ensemble des mesures qu'une entreprise de plus de 50 salariés doit proposer pour participer à la reconversion des salariés lorsqu'elle procède à un licenciement économique de plus de 10 personnes (chèque de départ, cellule de reclassement, formation, etc.)

production. Cependant, il n'est pas possible d'avoir un effet „proportionnel“ et automatique sur l'emploi parce que les entreprises peuvent se servir de ce passage pour mieux organiser leur production. Ainsi, les revenus de productivité peuvent venir réduire et même rompre les créations d'emplois prévues avec ce passage aux 35h.

C'est pourquoi les entreprises ont été conduites à augmenter leur productivité car les salariés ont profité de la compensation salariale : ils sont payés comme auparavant, pour moins d'heures de travail. En 2001, les estimations des effets de ces lois indiquent qu'elles ont accru la création de près de 250 000 emplois, notamment en 2000. Depuis quelques années, les pouvoirs publics envisagent de réduire les obligations que ces lois mettent sur les entreprises (« *dérogations, augmentation du nombre d'heures supplémentaires autorisées* »³¹, etc.).

Emplois jeunes

Instaurés en 1997, les emplois jeunes ont permis de donner un travail à 350 000 jeunes âgés de 18 à 26 ans. Emplois à plein temps, pour une durée de cinq ans non renouvelable, ces emplois sont payés au SMIC et doivent réagir à des besoins sortants ou non satisfaits dans le secteur public ou le secteur associatif à but non lucratif. Financés à 80 % par l'État, ces emplois essayaient de répondre au but de développer à nouveau des services réellement utiles en donnant le temps aux personnes concernées d'atteindre une expérience professionnelle.

L'enrichissement de la croissance des emplois

Un des buts principaux de la politique de l'emploi en France est d'avantager l'emploi par la croissance avec une augmentation du nombre d'emplois créés pour un taux de croissance donné. On dira qu'il y a une hausse, ou un enrichissement de l'emploi par la croissance si pour un taux de croissance identique d'une année sur l'autre, le nombre de créations d'emplois s'accroît. L'économie française a ainsi réussi à enrichir l'emploi par sa croissance. Elle crée des emplois à partir d'un taux

³¹CAPUL, J.-Y., GARNIER, O. (2005), *Dictionnaire d'Économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, p. 57

de croissance de 1 % tandis que durant les années 80, il fallait une croissance de 2,5 % pour commencer à former des nouveaux emplois. Entre 1997 et 2001, près de 2 millions d'emplois ont été créés (dont 1,5 million dans le secteur marchand), ce qui a mené à une baisse du nombre de chômeurs de près de 1 million.

La baisse des charges des entreprises et de l'emploi

La baisse des charges sociales et fiscales pour les entreprises est, d'après l'analyse libérale, une mesure permettant de faciliter la création d'emplois. Deux mécanismes sont actuels :

- d'une part, avec l'effet de substitution, la diminution du coût du travail rend le travail plus attractif que le capital et cet abaissement du prix du travail conduit les entreprises à embaucher d'avantage ;
- d'autre part, avec l'effet de compétitivité, la baisse de coût du travail favorise une baisse des prix des produits, une hausse de la production et donc de l'emploi.

Cette politique mène à une réduction de la demande qui sera désavantageuse pour l'emploi. De plus, la baisse du coût du travail peut pousser les entreprises à utiliser les gains reçus pour moderniser leurs équipements. Les effets de la baisse des charges sont diversifiés et ce qui peut être vrai pour une entreprise (gains avec la réduction du coût du travail) ne l'est pas obligatoirement pour toute l'économie (demande globale réduite). La politique de baisse des charges des entreprises est maintenue en France depuis près de 25 ans avec des variations selon les gouvernements en place. Elle a envisagé une stratégie plus globale avec la limitation de la part des revenus dans le partage de la valeur ajoutée après la forte augmentation de celle-ci pendant les années de forte inflation (les années 70). Cette stratégie s'est traduite par la réussite de la désindexation salariale puis par l'attribution de l'ensemble des gains de productivité réalisés à la seule entreprise. La baisse des charges a d'abord touché les emplois dans le secteur public (années 80 et 90), puis elle s'est orientée vers certaines catégories de salariés comme les personnes recevant de faibles salaires, le SMIC ou les jeunes.

Toutes ces mesures prises, le passage aux 35 heures, les emplois-jeunes, le renforcement de l'emploi par la croissance ou la réduction du coût du travail (allègement des charges sociales) ont permis d'un côté d'accroître la croissance des emplois et d'un autre côté de diminuer le chômage en France.

3. CONFRONTATION DES SEGMENTS PARTICULIERS DU MARCHÉ DU TRAVAIL TCHÈQUE ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

Pour comparer des segments particuliers des marchés du travail (tchèque, français et européen), nous avons utilisé des indicateurs structurels de l'Union européenne qui sont élaborés et publiés par EUROSTAT (l'Office statistique de la Communauté européenne). EUROSTAT établit ces indicateurs afin d'assurer une comparaison internationale entre les pays membres. Dans cette partie, nous allons nous occuper surtout des taux de l'emploi et de chômage de ces deux pays et de leur politique d'emploi.

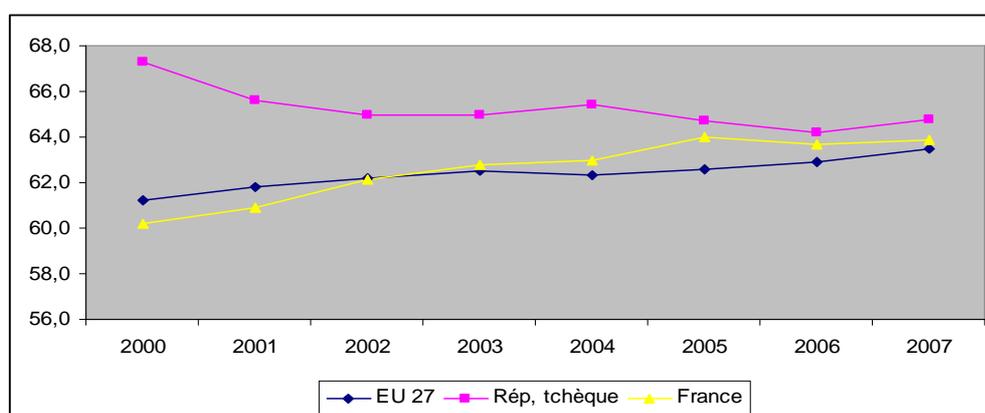
3.1 Le taux de l'emploi

L'un des principaux buts de l'augmentation des taux de l'emploi et de l'activité, outre leur importance pour le bien-être personnel, est de restreindre la demande de paiements de protection sociale tout en renforçant les rentrées d'impôts et de la sécurité sociale. En 2005, environ 63 % de la population de l'UE-27 située entre 15 et 64 ans, ont un emploi. Comme nous voyons sur le tableau, le taux d'emploi en République tchèque en 2000 a été de 67,3 % et a diminué jusqu'à 64,8 % en 2007, tandis que celui de la France a été de 60,2 % et a augmenté jusqu'à 63,9 en 2007.

Le taux d'emploi total – tableau (en %)³²

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
EU 27	60.7	61.2	61.8	62.2	62.5	62.3	62.6	62.9	63.5
Rép. tchèque	–	67.3	65.6	65.0	65.0	65.4	64.7	64.2	64.8
France	59.6	60.2	60.9	62.1	62.8	63.0	64.0	63.7	63.9

Le taux d'emploi total – graphique (en %)



Le tableau suivant nous montre que le taux d'emploi des femmes de l'UE-27 a été de 57,3 % (56,8 % en République tchèque et 58,8 % en France) en 2006. Il indique également que le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes : 70,4 % pour l'UE-27, 72,3% pour la République tchèque et 69,4 % pour la France. En même temps, le taux d'emploi des travailleurs âgés a atteint 43,5 % environ (45,2 % en République tchèque, 38,1 % en France).

³²http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1996,39140985&_dad=portal&_schema=PORTAL&screen=detailref&language=fr&product=STRIND_EMPLOI&root=STRIND_EMPLOI/emploi/em011, consulté le 20.3.2008

Le taux d'emploi par groupes de population choisis (en %)³³

	Hommes		Femmes		Travailleurs âgés	
	2000	2006	2000	2006	2000	2006
EU-27	70,3	70,4	53,7	57,3	36,9	43,5
République tchèque	70,6	72,3	56,9	56,8	36,3	45,2
France	67,4	69,4	55,2	58,8	29,9	38,1

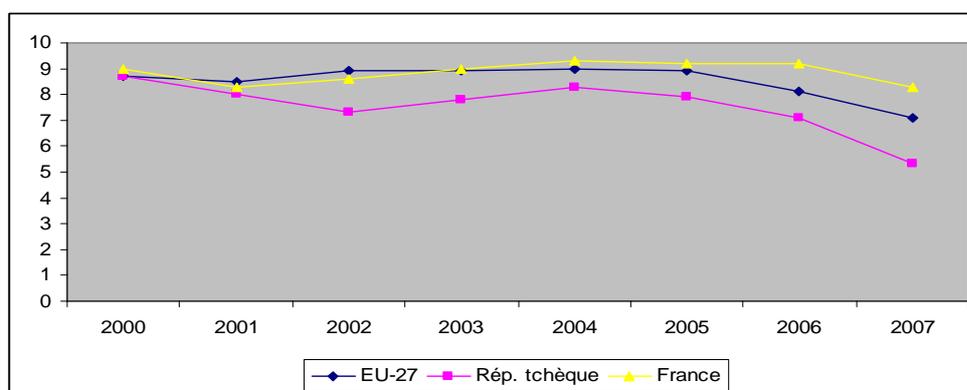
3.2 Le taux de chômage

Le taux de chômage de l'EU-27 s'est élevé à 7,1 % en 2007, alors qu'il est à 5,3% en République tchèque et 8,3% en France. Le taux de chômage tchèque est depuis 1999 régulièrement plus bas que celui de la France. La moyenne de la France est à long terme plus élevée que la moyenne de l'UE-27 et la moyenne de la République tchèque.

Le taux de chômage total – tableau (en %)³⁴

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
EU-27	-	8,7	8,5	8,9	8,9	9	8,9	8,1	7,1
Rép. tchèque	8,6	8,7	8	7,3	7,8	8,3	7,9	7,1	5,3
France	10,4	9,0	8,3	8,6	9	9,3	9,2	9,2	8,3

Le taux de chômage total – graphique (en %)



³³<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal>, consulté le 20.3.2008

³⁴<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal>, consulté le 20.3.2008

Le chômage de longue durée est l'une des préoccupations fondamentales des gouvernements et des responsables de la planification sociale. Outre ses effets sur la vie personnelle, le chômage de longue durée est un obstacle à la solidarité sociale et donc à la croissance. Près de 8,3 % des personnes cherchent activement un emploi en France en 2007. Pour rappel, ce type de chômage fait référence à des personnes qui sont au chômage depuis plus d'un an. Les chômeurs de longue durée constituent plus de la moitié des chômeurs en République tchèque. Ces chiffres sont aussi le reflet des différentes politiques des États membres, telles que: la recherche personnalisée d'emploi, les mesures d'encouragement fiscal attribué aux employeurs pour les inciter à proposer du travail aux chômeurs et celles accordées aux demandeurs d'emploi pour les amener à changer de carrière.

3.3 La comparaison des politiques de l'emploi

Si nous voulons comparer les différentes politiques de l'emploi (tchèque et française), il faut d'abord dire que ces deux politiques ont des effets positifs et négatifs et qu'elles sont surtout créées par rapport à la politique de l'emploi de l'UE.

En France, les 35 heures ont été considérées comme un des points de départ du chômage et de la création de nouveaux postes de travail. Théoriquement, cela semble être une bonne idée, parce que la réduction du temps de travail aide véritablement à créer de nouveaux postes et ainsi un plus grand nombre d'employés. Cependant, la loi dite *des 35 heures* a en pratique causé un endettement énorme sur le budget national. Il s'est avéré que les coûts pour exécuter cette politique sont tellement élevés qu'ils ne sont pas tolérables pour l'avenir. Actuellement, le gouvernement français se pose la question de revenir aux 40 heures ce qui fait l'objet de nombreux débats.

A l'inverse, en République tchèque, les employés travaillent 40 heures par semaine. Parmi les principaux plans pour diminuer le chômage, nous pouvons citer l'extension des activités des intermédiaires (ex., les fournisseurs), les plans individuels, le soutien de la mobilité des personnes dans les régions frappées par le chômage, l'expansion du tourisme, etc. Pour les entreprises étrangères, de nombreux

avantages sont proposés pour soutenir les investissements de ces entreprises et pour implanter des usines étrangères en République tchèque. Les entreprises ne sont pas obligées de payer des impôts pendant une période particulière. De cette façon, les investisseurs étrangers sont encouragés à s'installer et ils créent de nouveaux emplois. Ces nouvelles entreprises y apportent des nouvelles technologies et le marché du travail tchèque devient plus compétitif. La production augmente et le nombre des employés s'accroît. Pour ceux qui veulent travailler à leur compte, la simplification de l'accès à la libre entreprise est envisagée. Elle repose surtout sur la réforme fiscale et la réduction de la documentation nécessaire pour commencer à entreprendre. La diminution des charges sociales et le partage des impôts sont adoptés en France pour inciter les entreprises à embaucher. Par conséquent, la main-d'œuvre est moins coûteuse et la production accroît, ce qui permet de créer des postes donc des emplois.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, la France a adopté un système de contrats pour les jeunes de 18 à 26 ans. Il s'agit de contrats temporaires et non renouvelables signés pour 5 ans. Le jeune employé travaille à plein temps et il est payé au SMIC. Ce type de contrat permet aux jeunes d'avoir de l'expérience professionnelle pour sa future carrière. Il existe un plan analogue pour employer les jeunes en République tchèque. Néanmoins une petite différence se fait remarquer, c'est le fait que ces types de contrats ne sont pas considérés comme un emploi, mais plutôt comme un stage de requalification. C'est pourquoi ce dernier n'est pas payé et le gouvernement peut économiser l'argent des dotations pour assurer d'autres activités (mesures) concernant l'emploi ou le chômage.

En France, on parle d'adopter le système des travaux d'utilité collective pour accéder aux allocations chômage. En République tchèque, la priorité est de convertir le travail au noir en travail légal et de diminuer les allocations chômage pour que le travail soit plus avantageux que le chômage.

Le travail à temps partiel est très répandu en France. Le gouvernement français incite les employeurs à embaucher à temps partiel (surtout les personnes

plus âgées ou les chômeurs de longue durée) en leur proposant des dotations pour une période particulière. L'employeur dispose donc d'une main-d'œuvre peu chère et le chômeur peut progressivement se réinstaller sur le marché du travail. Cette solution n'est pas la même en République tchèque. Les dotations sont accordées aux employeurs qui embauchent une personne (surtout les personnes plus âgées ou les chômeurs de longue durée) à plein temps. Des fonds structurels divers de l'UE sont de plus en plus utilisés pour encourager les employeurs à embaucher les chômeurs. Malgré cela, ces fonds structurels ne sont pas encore suffisamment exploités.

Pour conclure cette partie, nous pouvons constater que le marché du travail tchèque a connu de grands changements à partir de la révolution de velours de 1989. Ces changements se sont manifestés par des transformations économiques et industrielles. Depuis le début des années 90, la République tchèque continue de restructurer le secteur de l'industrie. L'industrie lourde se convertit en industrie légère. Le gouvernement tchèque poursuit son projet de création de postes de travail dans le secteur tertiaire et d'établissement de nouveaux plans d'emploi des jeunes, des personnes touchées par le chômage, des personnes âgées, des membres des minorités ethniques, etc. Depuis son entrée dans l'Union européenne, la République tchèque adopte les plans internationaux de l'emploi et les applique à la situation contemporaine de son marché du travail. Quant à la France, elle est en train de subir une transformation totale au niveau de sa politique en général (ainsi que de sa politique de l'emploi et de son marché du travail), parce que le budget national ne suffit pas pour couvrir toutes les dépenses. Le pays est très endetté et son économie baisse. Le nouveau gouvernement de droite envisage d'installer de nombreuses réformes pour sortir la France de cette situation insupportable. C'est pourquoi il a adopté une nouvelle politique de l'emploi et un nouveau système d'allocations. De nouveau, les 35 heures sont remises en question, les allocations chômage sont diminuées, les différentes prestations sont progressivement abaissées. Les épargnes seront successivement utilisées pour financer la création de nouveaux postes de travail (surtout dans le secteur tertiaire), pour établir des programmes de formation professionnelle et pour mieux contrôler l'activité des personnes au chômage. Les deux gouvernements participent aux réformes internationales de l'Union européenne

afin d'accélérer la libre circulation sur le territoire européen et pour habituer leur peuple aux travailleurs étrangers.

3.4 Mes suggestions personnelles

Enfin, je voudrais apporter quelques suggestions personnelles quant à la perspective de mieux gérer le marché du travail en luttant contre le chômage et en augmentant l'emploi. D'après moi, les réformes du marché du travail de ces deux pays devraient se concentrer surtout sur la flexibilité et les performances du marché du travail (y compris la flexibilité de l'offre et de la demande de travail) parce que la hausse des salaires est liée à la hausse de la productivité mais malheureusement cette augmentation n'entame pas la stabilité macroéconomique des économies tchèque et française. On devrait surtout améliorer l'adaptation de l'offre et de la demande de travail et essayer d'adapter la main d'œuvre disponible aux besoins actuels du marché du travail.

Pour diminuer le taux de chômage, le gouvernement peut par exemple essayer d'agir sur la motivation de gens qui se trouvent au chômage volontairement. Si on veut renforcer la motivation des chômeurs volontaires au travail les gouvernements devraient se pencher surtout sur la souplesse des contrats, la baisse des charges du travail non salarié, l'amélioration des conditions de travail ou sur l'accroissement de la mobilité géographique de la main-d'œuvre. Tout cela pourrait inciter les individus à travailler au lieu de prendre l'habitude de rester au chômage et de bénéficier des allocations chômage. Aujourd'hui, il est également important de renforcer et de faciliter la mobilité géographique parce que les frontières entre les pays disparaissent et le commerce extérieur devient de plus en plus important. Plus les gens peuvent se déplacer facilement, plus ils deviennent flexibles, et plus cela sera facile de satisfaire les besoins actuels du marché de travail. Il faut aussi mentionner les échanges de la main d'œuvre qualifiée qui ont augmenté avec l'ouverture des frontières entre les pays et qui aident à réduire le chômage. Cette mobilité pourrait être encouragée par exemple par la construction de logements pour la main-d'œuvre avec des prestations de logement mensuelles. Elle peut être également incitée par l'octroi d'avantages

dans le domaine du transport. Il peut s'agir par exemple de réduction des coûts de transport, de remboursement partiel de l'essence, etc.

Dans le domaine de l'intégration de l'individu sur le marché du travail, l'attention devrait être portée surtout sur les jeunes et les seniors ainsi que sur les minorités ethniques. La réforme des retraites devrait être une mesure principale dans la politique d'emploi nationale afin d'assurer l'emploi et de réduire les dépenses de l'État. Ces dépenses peuvent être réduites en avançant l'âge de la retraite et en octroyant une pension de retraite plus équilibrée entre les professions. De plus, si on permet aux gens d'aller en préretraite, on diminue le nombre de travailleurs disponibles donc le nombre des chômeurs.

Les gouvernements devraient également essayer d'inciter les entreprises à embaucher d'avantage par exemple en recevant des dotations pour l'embauche de nouveaux salariés qu'il s'agisse d'une personne sortant du système éducatif, d'un chômeur, d'une personne plus âgée ou d'un membre d'une minorité ethnique.

Enfin, quant à la formation de la main-d'œuvre, les réformes de l'éducation devraient valoriser la qualité de la main-d'œuvre en encourageant l'adaptation de chaque travailleur à des conditions de travail changeantes mais aussi en étant apte de se reconditionner, de changer de métier tout au long de sa carrière. On devrait augmenter les investissements dans le capital humain surtout dans la formation et dans la qualification. En rentrant sur le marché du travail plus tard et en allongeant la durée de nos études on peut aussi baisser le nombre de travailleurs disponibles. En outre, il est toujours plus facile de trouver un bon emploi pour les diplômés que pour ceux qui n'ont suivi aucune formation.

CONCLUSION

Ce mémoire de licence avait pour objectif de montrer que le chômage est un fait social qui pèse beaucoup sur la société humaine ainsi que de mettre l'accent sur la gravité de ce problème économique et social en France et République tchèque. Le marché du travail est un marché spécifique qui incline vers le déséquilibre et vers le chômage. Ce dernier est un des grands défis de la société contemporaine. Il entraîne de nombreux problèmes économiques et sociaux et est devenu un des principaux enjeux politiques. Il faut se rendre compte de l'hétérogénéité de ce fait social qui peut se présenter sous différentes formes. Il existe alors diverses catégories du chômage que nous pouvons différencier selon des critères et points de vue différents. En s'appuyant sur le critère de la volonté des individus, on peut distinguer par exemple le chômage volontaire et le chômage involontaire. Ce travail a permis aussi de découvrir les caractéristiques de base des marchés du travail en France et en République tchèque et en même temps il nous a montré que leur fonction principale est l'emploi des personnes. L'emploi des personnes joue un rôle important dans nos vies parce qu'il s'agit du mécanisme privilégié de socialisation des individus.

Nous avons vu que les causes de l'apparition du chômage sont nombreuses et que la lutte contre cet ennemi n'est pas facile. Bien que nous vivons dans un environnement économique ouvert et dans une époque du développement des économies accompagné d'une croissance économique favorable depuis un quart de siècle, malheureusement cette dernière ne suffit pas pour diminuer le nombre de chômeurs. Il ne serait que partiellement diminué si une force extérieure n'intervenait pas pour l'aider à baisser. C'est bien pour cette raison que ce travail avait pour but de montrer également les tendances actuelles de la politique de l'emploi en France et en République tchèque. C'est grâce à l'utilisation des différents instruments fournis par cette politique que les gouvernements peuvent intervenir soit en agissant sur le nombre de la population active et sur le niveau de l'emploi, soit en régulant l'activité économique et en influençant la situation sur le marché du travail à savoir la gestion de la demande et de l'offre de travail.

Il faut se rendre compte de l'utilité de la politique de l'emploi ainsi que de l'importance de la lutte contre le chômage. La politique de l'emploi peut être vue

comme un instrument qui suit l'équilibre dynamique du marché du travail et utilise effectivement la main-d'œuvre. Les stratégies de la politique de l'emploi ont porté leurs fruits dans ces pays, mais à mesure qu'elles progressent dans leur lutte contre le chômage, il est essentiel que les gouvernements se penchent sur d'autres aspects de la situation, notamment sur la nécessité de relever les niveaux d'emploi et de répondre aux aspirations des travailleurs en termes de sécurité d'emploi et d'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Les politiques oscillent entre une politique interventionniste pour réduire le chômage et les inégalités et des politiques de dérégulation permettant au marché de mieux fonctionner. Malgré la mise en œuvre de nombreuses politiques, le chômage persiste.

De plus, on ne peut pas oublier que le chômage ne touche pas seulement ses victimes directes mais il atteint l'ensemble de la société. La crainte du chômage est présente dans toutes les catégories sociales, notamment pour les jeunes. Plus généralement, le chômage influence beaucoup toute la société et les individus qui les composent. Psychologiquement ravageur, le chômage contemporain a aussi un impact sur notre santé ou vie familiale. Malheureusement le nombre de familles qui ont l'un de leurs membres frappé par le chômage s'accroît continuellement. Étant un élément sélectif, le chômage a déstabilisé nos sociétés. Comment expliquer donc cette diversité ou le fait que certains pays ou groupes sociaux sont plus accablés que d'autres ? Comment combattre ce phénomène multiple et de plus en plus massif ? Ces questions prouvent qu'il faut faire appel à l'État pour qu'il intervienne parce qu'un individu seul n'a pas de pouvoir suffisant pour vaincre le chômage.

En faisant une comparaison des taux de l'emploi; du chômage et de la politique de l'emploi tchèque et française, on voit que c'est en Tchéquie que les chiffres sont plus favorables et que ce pays vit une meilleure situation. Quant à la France, devrait-elle s'inspirer de la politique de l'emploi tchèque pour pouvoir rattraper ce pays dans les années suivantes ? Les deux pays ont déjà beaucoup fait pour atteindre une situation de leurs marchés du travail plus favorable mais vont-ils réussir à vaincre complètement cet ennemi qu'est le chômage ? Comment l'évolution de leurs marchés du travail va-t-elle continuer dans les années suivantes?

RESUMÉ EN FRANÇAIS

Ce mémoire de licence « *Le chômage, un problème économique et social: confrontation du marché du travail tchèque et français* » a pour objet de nous rapprocher de la problématique concernant les problèmes actuels des marchés du travail en République tchèque et en France, leurs principes et leur fonctionnement ainsi que l'efficacité des politiques de l'emploi de ces deux pays. Le travail se concentre surtout sur les tendances contemporaines des marchés du travail en République tchèque et en France pour pouvoir fournir une vue complexe sur la situation du chômage de ces deux pays. Autrement dit, le but de ce travail est d'un côté de présenter le chômage d'une manière générale et d'expliquer les principes de base de fonctionnement du marché du travail et d'un autre côté ce travail s'oriente vers les marchés de travail tchèque et français dans le but de pouvoir comparer des segments particuliers de ces deux marchés et dans le but de montrer toutes les caractéristiques principales du chômage en République tchèque et en France. Ce travail présente alors toutes les ressemblances de ces deux marchés du travail et montre aussi les points sur lesquels ils sont tout à fait différents. Bien qu'il existe beaucoup de différences entre la France et la République tchèque, surtout en ce qui concerne le niveau de vie, on peut trouver assez facilement un point commun. Les deux doivent chercher à combattre ce facteur négatif qu'est le chômage. Les gouvernements de ces deux pays doivent faire face au chômage et le faire baisser par le moyen de différents instruments de la politique de l'emploi qui leur permet d'agir.

Pour étudier ce problème du chômage plus en détails et pour pouvoir comprendre les principes de base des marchés du travail en France et en République tchèque il faut d'abord connaître quelques notions importantes concernant ce fait social et bien sûr le marché du travail. Toutes les définitions nécessaires à la compréhension de la problématique de ce travail se trouvent dans la première partie qui aborde donc les caractéristiques de base pour définir le marché du travail et elle spécifie l'importance du travail comme un des facteurs de la production. On y trouve par exemple une définition de l'offre et de la demande dans les conditions du marché du travail ou les définitions des différentes catégories du chômage qui existent.

Après avoir donné les définitions nécessaires et après avoir expliqué d'une manière générale ce qu'est le chômage et le marché du travail, nous pouvons traiter les problèmes essentiels des marchés du travail tchèque et français et mentionner aussi leurs particularités. La deuxième partie de ce travail se présente d'une part comme une description de la situation actuelle du chômage en France et en République tchèque et d'autre part elle nous montre des objectifs et des instruments de la politique de l'emploi que les pays ont déjà utilisé pour lutter contre le chômage.

Enfin, nous sommes amenés à comparer des segments particuliers de ces deux marchés du travail et de leurs politiques d'emploi. Cette comparaison va nous servir de base pour pouvoir en déduire des résultats et pour présenter aussi quelques suggestions personnelles afin de trouver une solution aux problèmes de ces marchés du travail. En présentant ces réflexions personnelles, ce travail traite surtout de la mobilité et de la motivation des employés, de la flexibilité du marché du travail et il mentionne des réformes que les gouvernements devraient prendre pour mener une lutte efficace contre le chômage.

RESUMÉ EN TCHÈQUE

Předmětem bakalářské práce s názvem « *Nezaměstnanost, ekonomický a sociální problém: porovnání českého a francouzského pracovního trhu* » je seznámit čtenáře s aktuálními problémy, kterým je vystaven český a francouzský trh práce, se základními principy fungování těchto trhů a v neposlední řadě také s politikou zaměstnanosti těchto dvou zemí. Práce je soustředěna zejména na současné tendence českého a francouzského pracovního trhu, aby prostřednictvím studie těchto trhů mohla poskytnout ucelený pohled na situaci nezaměstnanosti jak v České republice, tak ve Francii. Cílem práce je tedy na jedné straně obecně představit nezaměstnanost a vysvětlit základní principy fungování pracovního trhu a na druhé straně je koncipována jako studie francouzského a českého pracovního trhu, což umožňuje porovnat vybrané ekonomické indikátory těchto trhů a uvést hlavní charakteristiky nezaměstnanosti ve Francii a České republice. Tato práce poskytuje přehled všech stejných nebo podobných rysů trhů práce těchto zemí a zároveň ukazuje, v čem se oba trhy liší. I když mezi Francií a Českou republikou existuje celá řada rozdílů, zejména co se týče životní úrovně, velice snadno můžeme uvést alespoň jeden společný bod. Obě tyto země se snaží proti tomuto negativnímu jevu bojovat. Vlády obou zemí musí čelit nezaměstnanosti a prostřednictvím různých prostředků a nástrojů politiky zaměstnanosti se snaží o snížení počtu registrovaných nezaměstnaných osob. Právě díky této politice mohou vlády v této věci jednat a podnikat potřebné kroky ke snížení míry nezaměstnanosti.

Abychom mohli pochopit základní principy fungování francouzského a českého pracovního trhu a abychom se mohli problémem nezaměstnanosti zabývat podrobněji, bude potřebné se nejdříve seznámit se základními pojmy s tímto jevem souvisejícími. Všechny definice, které budeme k jeho pochopení a prostudování obou trhů využívat, jsou uvedeny v první části práce. Tato část tedy uvádí základní charakteristiky, které nám umožní oba pracovní trhy definovat a zároveň klade důraz na význam práce jako jednoho z nejdůležitějších výrobních faktorů. Nalezneme tu například definice nabídky a poptávky v podmínkách pracovního trhu nebo definice existujících druhů nezaměstnanosti. Po této teoretické části, která nám poskytla obecný přehled o tom, co nezaměstnanost vlastně je, se můžeme začít zabývat

hlavními problémy francouzského a českého pracovního trhu a zmínit se o jejich zvláštnostech. Druhá část práce se na jedné straně zabývá aktuální situací nezaměstnanosti ve Francii a České republice a na straně druhé pojednává o různých nástrojích a prostředcích politiky zaměstnanosti, které obě země v boji proti nezaměstnanosti již v minulosti využily.

Závěrem práce je pak porovnání vybraných ekonomických indikátorů trhů práce obou zemí a jejich politiky zaměstnanosti. Toto porovnání je jakousi základnou k tomu, abychom mohli z práce vyvodit požadované výsledky a aby bylo možné uvést některé subjektivní názory a návrhy, které by měly rovněž přispět k nalezení vhodných řešení problémů těchto pracovních trhů. Část, která obsahuje vlastní návrhy, se zabývá zejména problémem mobility pracovníků, způsoby, jak lze zapůsobit na motivaci k práci, flexibilitou pracovního trhu a v neposlední řadě uvádí, jaké reformy by měly vlády uskutečnit, aby jejich boj proti nezaměstnanosti byl úspěšný.

RESUMÉ EN ANGLAIS

The aim of this thesis « *The unemployment, an economic and social problem: comparison of Czech and French labour market* » is to illustrate the actual problems of Czech and French labour market and also to show the basic principles of their functioning. At the same time the object of this work is to precede the Czech and French labour policy. This work is mainly concentrated on current tendencies of Czech and French labour market in order to provide a global view of the situation of unemployment in France and also in Czech Republic. Otherwise, the aim of the work is on one side to give a general presentation of the unemployment and to explain the basic principles of the functioning of the labour market and on the other side this work is conceived as a study of the labour markets of these two countries which allows to compare some economic indicators of these markets and to introduce the main characteristics of unemployment in France and in Czech Republic. This work provides also a review of all identical or similar characters of Czech and French labour market and at the same time it shows the difference. In spite of many contrasts that exist between these two countries (in particular concerning the living standards), we can find quite easily one common point. Both countries are trying to fight against this negative phenomenon. The French and Czech government have to face up the unemployment and by different means and instruments of labour policy they try to reduce the number of unemployed people. Thanks to the labour policy the governments can act and take the necessary actions to reduce the number of unemployed people.

If we want to understand the basic principles of the functioning of Czech and French labour market in order to a further study of unemployment, it is necessary to learn the basic notions which are related to this negative phenomenon. All the important definitions concerning these markets are mentioned in the first part of this work. This part shows the basic characteristics thanks to which we can define Czech and French labour market and at the same time it underlines the importance of the work as one of the main factors of production. We can find here for example the definition of the offer and the demand in the conditions of the labour market or the definitions of different kind of unemployment that exist in our society. After this

theoretical part providing us a general explanation of unemployment, we can start to treat the main problems of Czech and French labour market and to mention their particularities. The second part describes the evolution and the situation of unemployment and the labour market in France and in Czech Republic. It gives also a list of different actions that the governments of these countries have already undertaken to reduce the rate of unemployment.

At the end of this work there is a comparison of some economic indicators (the rate of employment and the rate of unemployment) of the two countries and also of their labour policy. This comparison serves as a base to extract the results from this work and to mention some personal propositions of actions that should contribute to find the convenient ways how to solve the problems of both labour markets. The part describing personal propositions treats in particular the problem of mobility and the motivation of workers. It shows the ways how to motivate to work. Another problem which is treated in this part is the flexibility of the labour market and it also shows which reforms the governments should make to succeed in the fight against the unemployment.

LISTE DES DOCUMENTS INSÉRÉS DANS LE TEXTE

<i>Courbe de l'offre de travail</i>	16
<i>Courbe de la demande de travail</i>	17
<i>L'équilibre sur le marché du travail</i>	18
<i>La confrontation de l'offre et de la demande</i>	18
<i>Le chômage classique</i>	19
<i>Le taux de chômage</i>	21
<i>Le taux de chômage en République tchèque au 31 mars 2007</i>	33
<i>Le taux de chômage régional</i>	34
<i>Le taux de chômage et sa structure en 2006</i>	41
<i>Le taux de chômage par tranche d'âge de 1990 à 2006</i>	42
<i>Le taux de chômage trimestriel par région</i>	43
<i>Le taux d'emploi total – tableau (en %)</i>	49
<i>Le taux d'emploi total – graphique (en %)</i>	49
<i>Le taux d'emploi par groupes de population choisis (en %)</i>	50
<i>Le taux de chômage total – tableau (en %)</i>	50
<i>Le taux de chômage total – graphique (en %)</i>	50

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ARTUS P., MUET P.-A., *Théories du chômage*, Paris, Economica, 1995, 112 p.

BUCHTOVÁ B., *Nezaměstnanost : psychologický, ekonomický a sociální problém*, Grada Publishing, Praha, 2002, 236 p.

CAHUC P., ZYLBERBERG A., *Le marché du travail*, De Boeck&Larcier, Bruxelles, 2001, 714 p.

CAHUC P., ZYLBERBERG A., *Microéconomie du marché du travail*, Éditions La Découverte, Paris, 2003, 124 p.

CAPUL J.-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 2005, 576 p.

FAHY J.-M., *Le chômage en France*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001, 127 p.

FREYSSINET J., *Le chômage*, Éditions La Découverte, Paris, 2004, 121 p.

HALÁSKOVÁ R., *Trh práce a politika zaměstnanosti*, Ostravská Univerzita Ostrava, Ostrava, 2001, 129 p.

HOANG-NGOC L., *Les politiques de l'emploi*, Éditions du Seuil, Paris, 2000, 255 p.

L'HORTY Y., *Les nouvelles politiques de l'emploi*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, 128 p.

KNOLL O., *Druhy nezaměstnanosti a příčiny jejich vzniku*, Praha, 1998, 17 p.

LECLERCQ E., *Les théories du marché du travail*, Éditions du Seuil, Paris, 1999, 355 p.

MAREŠ P., *Nezaměstnanost jako sociální problém*, Praha, 1998, 172 p.

MARUANI M., *Les mécomptes du chômage*, Paris, Bayard, 2002, 158 p.

SIROVÁTKA T., VYHLÍDAL J., *Nezaměstnaní na trhu práce*, Brno, Výzkumný ústav práce a sociálních věcí, 2002, 62 p.

TCHIBOZO G., *Economie du travail*, Dunod, Paris, 1998, 380 p.

TEULON F., *Le chômage et les politiques de l'emploi*, Éditions du Seuil, Paris, 1996, 95p.

WINKLER J., ŽIŽLAVSKÝ M., *Český trh práce a Evropská strategie zaměstnanosti*, Masarykova univerzita v Brně, Brno, 2004, 241 p.

Sites internet

- <http://www.mpsv.cz>
- <http://www.travail.gouv.fr>
- <http://www.insee.fr>
- <http://www.czco.cz>
- <http://europa.eu.int>
- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>
- <http://fr.wikipedia.org>
- <http://homepages.ulb.ac.be>
- www.finance.cz